



N° 67

Maussane les Alpilles

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION



4 PAROLES D'ÉLUS

- 4 Permanences des élus
- 4 Comptes-rendus des conseils municipaux
- 6 Commission agriculture, environnement, cadre de vie, chasse, pêche
- 7 Commission des affaires scolaires, jeunesse, sports, loisirs
- 8 Commission communication, tourisme, fêtes et animations
- 12 Commission urbanisme, sécurité, stationnement, travaux publics
- 15 Commission commerce, artisanat, culture, traditions, vie associative

16 FLASH INFOS

- Fêtes de fin d'année
- Reprise des permanences DISS
- Formations services à la personne

17 LA VIE DU VILLAGE

- Bibliothèque municipale
- Médailles du travail
- 18 Nouveaux commerçants
- 19 Rétrospective Laurent Galon

LIVRET COMMISSION CULTURE

20 LE COIN DES ASSOCIATIONS

- 20 Comité de Jumelage - Société Saint Éloi
- 21 ADMR - CCFF - Maussanethon
- 22 Société de lecture
- 24 Amicale de la FNACA
- Les Amoureux du Vieux Maussane
- 25 APEMA - Art Scenic
- 26 Tennis Club - Club de Yoga des Alpilles
- 27 Club taurin - Club du 3^e âge
- 28 ASA du canal d'irrigation de la vallée des Baux
- Boule ovale
- 29 Home Training - Shintaikan karaté-do les Alpilles

30 MÉMOIRE DE MAUSSANE-LES-ALPILLES

31 LIEUX DE MÉMOIRE MAUSSANAIS

32 PELE MELE

34 AGENDA

**35 ÉTAT-CIVIL
NUMÉROS UTILES**





Maussanaises, Maussanais,

La rentrée de septembre s'est déroulée sous le signe du dynamisme et de la concrétisation des projets initiés avant la saison estivale.

En raison de l'état du marché et de ses pressions, notre équipe s'est battue pour parvenir à proposer des possibilités variées aux Maussanais afin qu'ils puissent avoir le choix de se loger sur la commune. C'est aujourd'hui chose faite. D'une part, la partie locative du programme Villa Romana a été livrée durant l'été, permettant aux locataires d'entrer dans les lieux. D'autre part, tous les compromis de vente des terrains du lotissement les Arènes, viabilisés par la commune, sont désormais signés.

La commune de Maussane-les-Alpilles, avec ses 2 000 habitants, n'est pas concernée par l'obligation de construction de logements sociaux, pour autant elle possède un parc de 89 logements de qualité, à loyers raisonnables. C'était un engagement.

Le plan local d'urbanisme, dont nous relançons l'étude, s'inscrit dans cette démarche de la loi SRU qui impose aux municipalités de repenser leur village afin de lutter contre la péri-urbanisation, de recentrer les activités en centre ville, d'utiliser les espaces en cœur de village, de favoriser la mixité intergénérationnelle et sociale... c'est ce que nous nous efforçons de faire depuis des années. Je vous invite à participer à cette première réunion d'information et de concertation qui se tiendra salle Agora Alpilles le mercredi 3 novembre à 18h30.

En dépit d'une conjoncture morose, notre équipe municipale parvient à tenir ses engagements dans tous les domaines de compétences. La commission travaux a fait réaliser la réfection et l'agrandissement du parking des arènes, des passages piétonniers pour sécuriser les usagers, l'éclairage de l'avenue des Alpilles... Dans les mois à venir, nous allons réaliser des travaux à l'école, à la bibliothèque, construire de nouveaux bâtiments pour les services techniques, créer la liaison piétonnière depuis le Parc de l'Espace Benjamin Prioulet, réaliser l'aménagement du camping municipal et la jonction avec la piscine municipale.

Notre gestion financière, ainsi que la maîtrise des coûts et des financements auprès des organismes d'État, nous permettent cette année encore, de ne pas augmenter la part communale des taux d'habitation et de foncier qui n'ont pas bougé depuis 1998! Espérons que le projet de la future réforme des collectivités territoriales ne mette pas à mal tous nos efforts!

La saison estivale a été bonne et la fréquentation de notre commune également. La rentrée laisse place aux nouveaux agendas des associations maussanaises toujours aussi dynamiques, sans oublier la programmation des festivités culturelles (des spectacles tout au long de l'année) initiée par la commission culture. Je tiens à les en remercier et à les féliciter pour la qualité des spectacles proposés et vous invite à en profiter sans modération.

J'aurai le plaisir, avec mon conseil municipal, de retrouver nos aînés autour du traditionnel repas de Noël qui aura lieu le 18 décembre prochain à la salle Agora Alpilles.

Bonne lecture à tous,

Le maire de Maussane-les-Alpilles
Jack Sautel

permanences en mairie sur rendez-vous

LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 10H A 12H

JACK SAUTEL, MAIRE

LUNDI DE 10H A 12H

MICHEL MOUCADEL,
ADJOINT CHARGÉ DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE

MARDI DE 10H A 12H

JACKY EYMIEU,
ADJOINT CHARGÉ DES BÂTIMENTS
COMMUNAUX ET DES SALLES

MERCREDI DE 10H A 12H

CHRISTIANE ZAFFARONI, ADJOINTE CHARGÉE DES
SERVICES TECHNIQUES ET DES FÊTES

JEUDI DE 10H A 12H

CHRISTIANE MOLINA,
ADJOINTE CHARGÉE DES ECOLES
ET DE LA VIE SOCIALE

VENDREDI DE 10H A 12H

JEAN-CHRISTOPHE CARRE,
ADJOINT CHARGÉ DE LA VIE ASSOCIATIVE

contacts

STANDARD MAIRIE :

04 90 54 30 06

LIGNE DIRECTE BIBLIOTHÈQUE :

LE VENDREDI UNIQUEMENT

04 90 54 54 27

POUR LA GESTION DES SALLES :

reservation.salles@maussanelesalpilles.fr

POUR VOS DIVERSES QUESTIONS :

mairie-maussane-les-alpilles@wanadoo.fr

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

jeudi 9 septembre 2010

Séance ouverte à 20h00

Séance clôturée à 21h30

Secrétaire de séance :

M^{me} Elisabeth Dumoulin

ORDRE DU JOUR

Le jeudi neuf septembre deux mille dix à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Maussane-les-Alpilles, régulièrement convoqué le trois septembre deux mille dix, avec inscription à l'ordre du jour de l'ensemble des points un à dix neuf débattus ci-dessous, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire, sous la présidence de M. Jack Sautel, maire.

Pouvoirs :

Absent excusé :

M. Jean baptiste Quenin

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par le maire.

Les membres présents approuvent à l'unanimité le compte rendu de la séance du six mai 2010.

1. Modalités de fonctionnement : régies de recettes.

Rapporteur : M. Jack Sautel.

• Adoption modalités de fonctionnement.
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

2. Lotissement Capelette III : Clôture comptable du budget.

Rapporteur : M. Jack Sautel.

• Accord pour la clôture comptable de ce budget annexe.
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

3. Dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties des jeunes agriculteurs.

Rapporteur : M. Michel MOUCADEL.

• Accord pour dégrèvement de la TFNB des jeunes agriculteurs.
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

4. Remboursement facture.

Rapporteur : M. Jack Sautel.

• Remboursement accepté.
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

5. Avenant convention de financement Smed 13 – travaux électrification rurale.

Rapporteur : M. Jack Sautel.

• Avenant adopté.
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

6. Convention de financement – Face A/B Programme 2010.

Rapporteur : M. Jack Sautel.

• Acceptation de la convention et délégation de signature donnée au maire.
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

7. Actionnaires chasse.

Rapporteur : M. Marc Fusat.

• Acceptation des deux candidatures.
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

8. Règlement chasse 2010/2011.

Rapporteur : M. Marc Fusat.

• Règlement adopté.
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

9. Modification composition CCF.

Rapporteur : M. Michel Moucadel.

• Adoption nouvelle composition du CCF.
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

10. Demande remboursement dépense clôture

Rapporteur : M. Jacky EYMIEU.

• Rejet de la demande de remboursement.
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

11. Demande subvention exceptionnelle.

Rapporteur : M. Jean-Christophe Carre.

• Versement subvention exceptionnelle de 250 €
Délibération adoptée à l'unanimité des

12. Intégration voiries et réseaux lotissements « Le Jardin de Marie » et « Clos Mérigot ».

Rapporteur : M. Jacky Eymieu.

M^{me} Christiane Molina ne prend pas part au vote.

- Acceptation de la rétrocession des parties communes des lotissements et lancement procédure de classement de voie privée dans le domaine public.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres votants

13. Motion défiscalisation loi Robien.

Rapporteur : M. Jack Sautel.

- Motion adoptée.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

14. Monétisation du Compte Epargne Temps.

Rapporteur : M^{me} Christiane Molina.

- Adoption des nouvelles modalités.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

15. Mise à jour du régime indemnitaire applicable au personnel communal.

Rapporteur : M^{me} Christiane Molina.

- Fixation dans les limites prévues par les textes de la nature, des conditions d'attribution et du taux moyen des indemnités applicables à ces personnels.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

16. Convention Saison 13.

Rapporteur : M. Yves Lopez.

- Accord pour renouvellement convention année 2010/2011.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

17. Mise à disposition d'un véhicule.

Rapporteur : M. Jean-Christophe Carre.

- Acceptation du contrat de mise à disposition gratuite du MédiaCitybus et délégation de signature donnée au Maire.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

18. Dates des festivités 2011.

Rapporteur : M^{me} Christiane Zaffaroni.

- Dates des festivités 2011 adoptées.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

19. Enveloppe de proximité n°5.

Rapporteur : M. Jacky Eymieu

- Enveloppes de proximité validée et plan de financement adopté.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

jeudi 6 mai 2010

Séance ouverte à 20h03

Séance clôturée à 21h45

Secrétaire de séance : M. Jacky Eymieu.

ORDRE DU JOUR

Le jeudi six mai deux mille dix à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Maussane-les-Alpilles, régulièrement convoqué le vingt neuf avril deux mille dix, avec inscription à l'ordre du jour de l'ensemble des points un à huit débattus ci-dessous, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire, sous la présidence de M. Jack Sautel, maire.

Pouvoirs : M^{me} Mireille Clavel à

M^{me} Elisabeth Dumoulin.

Absente excusée : -

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par le maire.

Les membres présents approuvent à l'unanimité le compte rendu de la séance du 25 mars 2010.

1. Tarif location salle Agora

Rapporteur : M. Jean-Christophe Carre

Délibération adoptée à l'unanimité des membres votants

2. Affectation terrains Capelette IV

Rapporteur : M. Jacky Eymieu

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

3. Affectation terrain lotissement des Arènes

Rapporteur : M. Jacky Eymieu

Délibération adoptée à la majorité des membres votants

4. Demande subvention exceptionnelle association Saint Eloi

Rapporteur : M. Jean-Christophe Carre

Délibération adoptée à l'unanimité des

membres présents

5. Candidature CCF

Rapporteur : M. Michel Moucadel.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

6. Tirage au sort Jury d'Assises

Rapporteur : M. Jack Sautel.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

7. Assurance statutaire personnel communal. Mandat au CDG

Rapporteur : M^{me} Christiane Molina.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

8. Directives Paysages Alpilles - Précisions

Rapporteur : M. Jack Sautel.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

COMMISSION AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, CHASSE, PÊCHE

Dégâts dus aux fortes pluies

Les derniers orages de septembre ont entraîné de nombreuses dégradations des pistes DFCL qui n'étant plus carrossables par les véhicules de secours, ne remplissent plus leur rôle d'accès au massif forestier. Le parc naturel régional des Alpilles, maître d'ouvrage, le conseil général des Bouches-du-Rhône et la commune de Maussane-les-Alpilles ont fait réaliser un diagnostic afin d'évaluer les priorités ainsi que l'enveloppe budgétaire nécessaire à leur remise en état avant l'été 2011. Le PIDAF (plan intercommunal de débroussaillage et d'aménagement forestier) est en attente des décisions officielles pour commencer les travaux.

À la suite de ces dégâts, la municipalité va demander une subvention au conseil général des Bouches-du-Rhône, pour la remise en état des « restanques collinaires » bâties par nos anciens qui servaient à l'époque de retenues pluviales et qui évitaient les dégâts que nous connaissons aujourd'hui.

Dégâts dus aux épisodes neigeux

Les deux épisodes neigeux de janvier et mars dernier ont laissé sur nos Alpilles des traces irrémédiables. Notre massif a largement été touché par cette neige lourde qui a endommagé notre forêt communale autour du Golf de Manville. Pour remédier à ce désastre écologique et environnemental, les acteurs « forêts » se sont mobilisés pour intervenir sur ces lieux endommagés. Procédant à l'abattage des arbres, à l'évacuation des bois, au broyage des rémanents... ils sont intervenus sur les enjeux incendie, sécurité et sylvicole du massif. Grâce aux financements conjoints de la Région, du département et de la commune, les travaux entrepris par l'ONF pour la commune, par la Coopérative Provence Forêt pour les propriétaires ont pu être réalisés.

Fiscalité communale

Le 9 septembre dernier le conseil municipal a voté une exonération de la taxe foncière sur le foncier non bâti pour les jeunes agriculteurs. Cette exonération applicable sur la part communale (50%) concerne uniquement les « jeunes agriculteurs » et elle est appliquée pendant 5 ans à compter de leur installation.

Du côté des chasseurs...

Le dimanche 12 septembre a donné le top départ de la saison de la chasse. Cette année, ce sont près de 90 chasseurs qui ont pris leur licence sur la commune. Le samedi 9 octobre, la municipalité a offert un lâcher de faisans pour nos anciens (chasseurs de plus de 65 ans), suivi d'un verre de l'amitié et d'un déjeuner convivial.

Recensement agricole

LE PROCHAIN RECENSEMENT AGRICOLE SE DÉROULERA ENTRE SEPTEMBRE 2010 ET AVRIL 2011. CETTE ENQUÊTE QUI S'ADRESSE À L'ENSEMBLE DES AGRICULTEURS EST ESSENTIELLE POUR COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DE NOTRE AGRICULTURE.

ORGANISÉ TOUS LES DIX ANS PAR LES SERVICES STATISTIQUES DU MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE, LE RECENSEMENT AGRICOLE A LIEU SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL.

Tous les exploitants seront interrogés sur les aspects de l'activité agricole, pour fournir une photographie complète et détaillée de l'agriculture française. L'enquête permet également de mieux faire connaître aux Français la réalité d'un secteur au cœur de certaines de leurs préoccupations, notamment alimentaires et environnementales, et les hommes et les femmes qui pratiquent l'agriculture, acteurs trop souvent méconnus.

Les enquêteurs seront munis d'une carte d'accréditation spécifique. Les informations recueillies sont strictement confidentielles (loi du 7 juin 1951). Utilisées uniquement par les services de la statistique agricole

Les résultats du recensement agricole 2010 seront disponibles à partir de septembre 2011. Ils seront accessibles gratuitement sur Internet.

Collecte des ordures ménagères

Depuis que les communes environnantes sont passées au tri sélectif individuel, nos poubelles collectives connaissent un apport de 15 % supplémentaires à notre moyenne habituelle. En effet certains de nos voisins n'hésitent pas à y déverser leurs déchets occasionnant ainsi des débordements inesthétiques qui ont pour effet de démobiliser les Maussanais sur le tri sélectif. La municipalité s'est engagée à passer au tri sélectif individuel très prochainement. Le camion de ramassage est d'ores et déjà commandé (délai de livraison de 6 mois), et prochainement chaque foyer recevra une poubelle jaune et une poubelle verte sécurisées identifiées.

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES, SOCIALES, JEUNESSE, PETITE ENFANCE, PERSONNES ÂGÉES

Affaires scolaires



Pour commencer, nous tenons à remercier, cette année encore, madame Rémée Moucadel qui travaille à la crèche parentale de Maussane-Alpilles et qui permet pendant les premiers jours de la rentrée de faire la transition entre

le monde de la crèche et celui de l'école primaire. Connue des enfants, elle leur permet de « sauter le pas » sans angoisse et en limitant la crainte de lieux et visages nouveaux. Cette année, ce sont 77 enfants qui ont été répartis sur les 3 classes maternelles et 128 sur les 4 classes primaires. Autant dire que nos effectifs ne faiblissent pas et que la problématique des inscriptions au restaurant scolaire reste d'actualité.

Pour y remédier, les diverses commissions scolaires et travaux ont travaillées de concert pour que les démarches concernant la restructuration du réfectoire et du rez de chaussée de l'école se fassent dans les meilleurs délais. Le choix de l'architecte est désormais arrêté : il s'agit du cabinet Grillot de Fontvieille.

Traditions ...

Dans un village tel que Maussane-les-Alpilles, fief de l'olivier et de l'huile, il est logique que nos petits écoliers soient initiés aux secrets de l'olive ! Plusieurs générations d'élèves (certains devenus à leur tour parents d'élèves aujourd'hui !) ont ainsi visité les moulins ou cueilli des olives avec leurs enseignants. Une initiation au savoir-faire local et une transmission des traditions...

En parlant de traditions, on ne peut oublier d'évoquer la fête de fin d'année des écoles... Elle récompense tous les enfants et célèbre le passage au collège des plus grands. C'est un moment important pour eux ! Il n'y a qu'à apprécier leur fierté et participation enthousiaste ! C'est une tradition en voie de disparition qui, aux dires de l'inspecteur d'académie est exemplaire à Maussane les Alpilles... Nous profitons d'ailleurs, de cette tribune pour remercier tout particulièrement les professeurs des écoles qui œuvrent beaucoup à la réussite de cette fête.

Jeunesse

L'association des jeunes Maussanais a été dissoute dernièrement et le local attribué à l'ADMR. N'y voyez rien contre nos jeunes, mais le souhait, au contraire de leur offrir un nouveau souffle en faisant table rase d'une situation qui s'était significativement dégradée. Nous avons reçu une proposition d'une dizaine de jeunes de Paradou et de Maussane-les-Alpilles qui souhaitent s'unir et s'investir pour la jeunesse locale. Nous allons les recevoir avec intérêt très prochainement et sommes ouvert à toutes les bonnes volontés.

Crèche parentale

Nous avons assisté le 17 septembre dernier à la réception des travaux de réfection de la cours des petits (aménagements adaptés et mise en sécurité) et à l'inauguration officielle en présence des élus des 4 villages partenaires : Maussane-les-Alpilles, le Paradou, les Baux-de-Provence et Mouriès.



Social

Concernant le volet social, la crise se fait également sentir sur la commune et le CCAS est de plus en plus sollicité pour venir en aide aux personnes en difficulté. Nous leur apportons un soutien à la mesure de nos moyens humains et financiers. Nous restons à leur écoute et leur garantissons toute la discrétion sur leurs dossiers. Venir nous consulter : c'est ne pas s'enfoncer dans les problèmes et essayer de trouver des solutions durables.

COMMISSION COMMUNICATION TOURISME FÊTES ET ANIMATIONS

Notre commission a engagé une démarche d'accompagnement par le Comité départemental du tourisme (CDT) dans le cadre du dispositif TEMA. pour qu'il nous aide à déterminer et mettre en œuvre une stratégie de développement touristique sur la base d'un tourisme raisonné, en synergie avec les résidents, commerçants, associations de Maussane-les-Alpilles et axée sur le terroir, l'art de vivre, la nature et les événements.

- La 1^{ère} phase de travail a consisté en l'expression de nos besoins.
- La 2^e phase, opérée par le CDT : déterminer l'offre touristique existante et en faire un diagnostic.
- La 3^e phase consiste à mettre en œuvre une stratégie et des moyens avec l'appui du Comité départemental du tourisme. Les deux premières phases ont été accomplies et la troisième est en cours d'élaboration.

Notre commission présentera le diagnostic du comité départemental du tourisme et le bilan de la saison touristique lors de sa deuxième réunion publique le 8 novembre prochain. Nous souhaitons associer à cette démarche les acteurs locaux et donner au comité consultatif extra-municipal des axes de réflexion et de travail sur des thèmes définis et s'inscrivant dans les tendances d'un marché touristique en perpétuelle évolution.

Dans un même temps, la commune envisage de solliciter le classement en station de tourisme. Les conditions pour obtenir ce classement correspondent aux objectifs et réalisations de la commune puisqu'il, s'agit :

- de mettre en œuvre une politique active d'accueil, d'information et de promotion touristique tendant à assurer la fréquentation pluri-saisonnière de la station,
- de mettre en valeur, au regard des exigences du développement durable, les ressources naturelles, patrimoniales, culturelles et sportives,
- d'offrir des hébergements touristiques de nature et de catégories variées,
- d'offrir des créations et animations culturelles,
- de faciliter les activités physiques et sportives pour tous les publics pendant les périodes touristiques,
- de mettre notamment en valeur les savoir-faire professionnels ayant un caractère traditionnel, historique, gastronomique ou régional.

Le classement a pour objet de reconnaître les efforts accomplis par la commune pour structurer une offre touristique d'excellence, d'encourager et valoriser un projet stimulant. Un tel classement pourrait nous apporter un soutien tant technique que financier.

La saison 2010

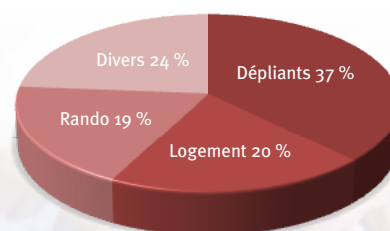
Fréquentation

Maussane tire bien son épingle du jeu avec une bonne fréquentation touristique : taux de remplissage et étalement de la saison fort corrects et enviables!

Le CDT estime que la capacité d'accueil en hébergement marchand de Maussane est de 800 personnes.

Site Internet

- Mis en ligne en avril 2010, le nouveau site touristique www.maussane.com a enregistré une excellente fréquentation : près de 43 000 visites en 6 mois et demi.
- Le palmarès des visites est assez significatif de ce que les vacanciers viennent chercher à Maussane-les-Alpilles : se loger, se restaurer, connaître les services et commerces à disposition dans le village, les spécialités du terroir, les loisirs et les moyens d'accès...
- Du 1^{er} mai à fin septembre, la Maison du Tourisme a reçu environ 4 000 visiteurs au comptoir et les renseignements demandés portent essentiellement sur :



Maison du Tourisme

La Maison du Tourisme est ouverte en basse saison du lundi au vendredi de 10 h à 13 h. N'hésitez pas à l'appeler au 04 90 54 33 60 pour tous renseignements et/ou réservations concernant les spectacles, les animations du village.

Nouveaux supports

Notre commission a travaillé sur de nouveaux supports en adéquation avec le type de tourisme souhaité (nature, famille...) et c'est ainsi qu'ont vu le jour de nouvelles documentations.

Jeu de l'oie de la carte de France

munis d'une brochure descriptive du monument, (à récupérer à la Maison du Tourisme) c'est sous la forme d'un jeu de l'Oie autour de la carte de France de la pierre de taille, que parents et enfants peuvent jouer ensemble tout en visitant le monument. Des questions renvoyant aux informations portées sur la brochure ou à découvrir à même le monument, des gages ... Bref, une manière ludique de découvrir la France !



À la découverte de Maussane

Pour jouer les Sherlock Holmes et découvrir Maussane-les-Alpilles en s'amusant. Une surprise attend les enfants à la Maison du Tourisme s'ils répondent à toutes les énigmes...

Ces nouvelles documentations visent à mettre en valeur le patrimoine maussanais naturel, architectural, gastronomique, nos savoir-faire et l'art de vivre. Elles s'adressent plus précisément à un public familial et sont destinées à tous ! Que vous soyez Maussanais ou en vacances, passez à votre Maison du Tourisme et redécouvrez, ou tout simplement découvrez Maussane avec vos enfants.

Le guide du patrimoine bilingue

Il brosse un portrait de Maussane, son art de vivre, ses attraits naturels, architecturaux et patrimoniaux en général, les loisirs.

Le guide pratique et touristique de Maussane

Ce guide propose aux visiteurs de découvrir notre village à travers des circuits Gourmands, des circuits Nature, des circuits Culture, les activités sportives et les festivités du village, mais aussi à travers ses commerces, services et artisans, loueurs, restaurateurs.

Tous ces documents et bien d'autres (circuits pédestres, vélo, topo d'escalade, fiches de tri sélectif tri lingues, route des marchés en Provence) sont téléchargeables sur www.maussane.com dans la rubrique «Infos Pratiques».



Les festivités

Les fêtes estivales restent un moment privilégié de convivialité. Elles sont l'occasion de retrouvailles, de célébrer nos traditions et elles constituent le ciment de notre communauté. Cette année encore, elles ont connu un franc succès et une excellente fréquentation. La qualité des orchestres, les animations variées et la participation sympathique des associations participent de cette réussite. Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles d'associations et les bonnes volontés qui nous aident à animer le village à cette occasion. Notre commission travaille d'ores et déjà sur le programme des festivités 2011 et vous réserve quelques surprises ...



Les Chemins de Provence Prestige



La municipalité de Maussane-les-Alpilles a renouvelé sa participation aux « Chemins de Provence Prestige ». Cette adhésion a pour but de valoriser le savoir-faire de nos artisans et producteurs, de faire découvrir des lieux, des activités, et un art de vivre... C'est ainsi que, comme l'an passé, nous serons présents sur le stand des « Chemins » lors du salon Provence Prestige pour promouvoir notre commune

avec des animations, et des distributions de documents pour faire connaître le village, ses producteurs, ses acteurs et sa douceur de vivre.

Salon Provence Prestige

Du jeudi 25 au lundi 29 novembre 2010

Palais des Congrès d'Arles

Les apéritifs de bienvenue



Cette année encore, la municipalité de Maussane-les-Alpilles a souhaité la bienvenue aux vacanciers qui visitent le village ou y séjournent, autour d'un apéritif convivial.

Nous invitons nos producteurs, commerçants et artisans, à participer à ces événements en mettant à leur disposition un étal pour faire connaître leurs produits et spécialités. C'est l'occasion de faire découvrir à nos visiteurs dans une ambiance chaleureuse les produits de notre terroir.



Ces moments de partage connaissent un franc succès ; les vacanciers apprécient énormément cette proximité et ce partage avec les Maussanais.



Cette année, le premier apéritif de bienvenue s'est déroulé dans les jardins de la Maison du Tourisme, l'occasion également de fêter le lancement de la saison... Puis, c'est à la salle Agora

Alpilles que les autres rendez-vous se sont déroulés au cours de l'été.

La Place aux arts

Malgré un nombre d'inscriptions important, nous déplorons que des artistes qui s'étaient engagés ne soient pas tous venus... Nous poursuivons cependant l'idée d'ouvrir la place aux arts, au sens large du terme et espérons profiter du réseau local d'artistes maussanais pour relayer l'information dans le milieu artistique...



Le Temps Retrouvé

Relayée sur les ondes des radios, dans les colonnes des journaux, cette fête est décidément devenue un rendez-vous attendu et couru dans toute la région. Cette année de nouvelles animations sont venues agrémenter ce dimanche 22 août d'une chaleur accablante avec le défilé de voitures rétro, le spectacle de clown, le groupe de chanteurs en provençal, les récits et anecdotes du vieux Maussane...

Un merci tout particulier aux Maussanaises et Maussanais, associations et commerçants qui ont participé à cette manifestation en se costumant, en proposant des animations, en défilant, en tenant un stand...



Le PLU

La commission en charge du Plan Local d'Urbanisme a relancé ce dossier en procédant au choix du nouveau cabinet d'urbanisme : EB conseil et ingénierie situé à Bellegarde. Le travail en commission va consister à faire une relecture « critique » du précédent projet et à reformuler de façon pragmatique et réaliste le projet 2010-2011 en tenant compte des observations du préfet, des évolutions réglementaires, du contexte actuel résultant de la création du Parc Naturel Régional des Alpilles, de la direction paysages Alpilles, de l'élaboration du SCOT, du Grenelle de l'environnement, etc.

Les principales orientations retenues dans le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) -qui constitue une passerelle essentielle entre le contenu du plan d'occupation des sols actuel (POS) et celui du plan local d'urbanisme (PLU)- sont les suivantes :

- Affirmer l'identité locale de Maussane-les-Alpilles
- Développer le logement dans un but de mixité

- Conforter l'activité économique et touristique
- Promouvoir le cadre de vie
- Préserver le patrimoine architectural et paysager
- Renforcer les équipements publics...

C'est un document politique exprimant les objectifs et projets de la collectivité locale en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon de 10 à 20 ans. Il répond au principe de développement durable qui inscrit le PLU. Le développement durable est défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (Rapport « Notre avenir à tous » de la Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement durable, dit rapport Brundtland).



Lotissement des Arènes

Ce projet municipal qui comptait la réalisation de 16 parcelles de terrains viabilisés pour des primo-accédants s'est achevé dans les délais début septembre. Les travaux ayant débuté en mars dernier, les familles bénéficiaires, pour la très grande majorité de jeunes couples désirant rester à Maussane, ont pris possession de leur logement en début d'année scolaire. La municipalité consciente de la pression foncière et de la difficulté indéniable de se loger dans les Alpilles, souhaite permettre aux nouvelles générations de travailler et de vivre sur leur territoire. Les terrains vendus ont été proposés au prix attractant de 120 €/m² contre le prix du marché qui se situe actuellement entre 300 et 500 € le m².



Parking des Arènes



Avant

Le parking préexistant a été agrandi grâce à l'acquisition d'un petit terrain adjacent. Ce sont désormais 53 vraies places qui sont disponibles, le parking ayant été amélioré par un enrobé et un éclairage approprié.



Après

AVIS DE REUNION PUBLIQUE

D'information et de concertation



Elaboration du PLU de Maussane (Plan Local d'Urbanisme)

Mes chers concitoyens,

Dans un souci de transparence et dans le cadre de la concertation décidée par le conseil municipal, je vous convie à participer nombreux, à la réunion publique d'information qui se déroulera au :

Salle AGORA ALPILLES - Mercredi 3 Novembre 2010 de 18H30 à 19H30

Je rappelle que le droit des sols de la commune de Maussane est actuellement régi par le POS : Plan d'Occupation des Sols approuvé en 1983, qui a subi 7 révisions ou modifications. La révision totale du POS en vue de le transformer en PLU a été décidée le 26 février 2004. Approuvé par le Conseil municipal le 15 novembre 2007, le PLU a fait l'objet d'un certain nombre d'observations de la part de Monsieur le Préfet valant suspension de l'opposabilité du document. La commune a décidé de reprendre l'élaboration de son PLU en tenant compte, en outre, des évolutions du contexte intercommunal et de la réglementation.

En effet, le caractère de la Loi SRU, (Solidarité et Renouvellement Urbain) du 13/12/2000, les dispositions du Grenelle de l'environnement, sont devenus incontournables. Ces lois ont transformé le cadre de la planification physique et spatiale, tant au niveau des grands territoires intercommunaux avec les Schémas de Cohérence Territoriale, (S.CO.T du Pays d'Arles en cours d'élaboration), qu'à celui des communes avec les Plans Locaux d'Urbanisme auxquels sont désormais associés les concepts de « **projet communal d'aménagement et de développement durable** ». Les dispositions de la Directive de Protection et de mise en valeur des Paysages des Alpilles (DPA) et la Charte du Parc Naturel régional des Alpilles sont également des éléments nouveaux à prendre en compte.

L'évaluation environnementale, le volet paysager, les zones inondables, les diverses contraintes auxquelles est soumis le territoire de Maussane vont encadrer notre démarche. Cela dit, ce projet est conforme aux engagements pris par les élus qui se sont engagés sans réserve vis-à-vis de la population de Maussane pour favoriser un développement harmonieux et équilibré du village, tout en préservant son patrimoine naturel et historique et les témoignages du passé tout en s'ouvrant à la modernité.

Ces évolutions seront menées à un rythme modéré qui reste à « redéfinir » par un travail de remise à plat en commission. La population de Maussane sera associée à la démarche selon des dispositions permettant une véritable concertation. La commune vient de confier, le 27 septembre dernier, la reprise de l'élaboration du PLU, au cabinet EBC&I et à l'agence Kanopé.

Eu égard aux enjeux et à l'importance de la démarche, à son caractère spécifique, j'ai proposé de confier à la commission municipale de l'urbanisme, le suivi de l'élaboration du PLU.

Un diaporama vous sera présenté par la commune, assistée par le cabinet EBCI et l'agence Kanopé. Dans l'esprit de la concertation que nous avons instaurée, vous pourrez à cette occasion vous exprimer et avoir des réponses concrètes à des questions éventuelles sur les modalités de déroulement de la procédure.

D'autres moyens de présentation et d'information vous seront proposés quand l'avancement des études le justifiera.

Votre présence sera un témoignage de l'intérêt que vous portez à la commune de Maussane. Dans l'attente de vous accueillir nombreux, je vous prie de recevoir mes salutations sincères et dévouées.

Le maire de Maussane les Alpilles, Jack SAUTEL

Zone bleue

La municipalité se doit de rappeler à ses administrés l'utilité de la zone bleue pour les stationnements de courte durée.

En effet celle-ci permet un stationnement gratuit limité à 1h30 dans la journée, et prolongé de 18h à 9h le matin.

Entre 11h30 et 15h30, la durée de stationnement autorisé est prolongée, mais nécessite toutefois l'apposition du disque.

Ce système favorise un va et vient supplémentaire de véhicules. Il est rappelé, à toutes fins utiles, que prolonger le stationnement en tournant son disque est interdit et verbalisable, tout comme le fait de ne pas en avoir.

Pour un stationnement de longue durée, des parkings gratuits à 100 m du centre sont à disposition.

Allez courage! Un peu de marche à pied est bénéfique pour la santé.

Vous pouvez vous procurer un disque à l'accueil de la mairie ou en vente dans toute bonne librairie!

Éclairage avenue des Alpilles

Concernant l'avenue des Alpilles, il a été procédé à la dépose des anciens éclairages vétustes et des pylônes béton et au renforcement de l'éclairage par des lampadaires supplémentaires et plus performants, offrant ainsi une meilleure sécurité et visibilité pour tous les usagers qu'ils soient motorisés ou piétons.



Aménagement piétonnier du cœur de village

La municipalité poursuit l'aménagement du cœur de village avec le souci d'offrir à tous une meilleure accessibilité piétonnière sécurisée. C'est pourquoi elle a refait la liaison piétonnière entre la rue Simon Barbier et le parking Charles Piquet (aménagement en enrobé des 40 mètres qui étaient en tout venant) et procède actuellement à une liaison piétonnière entre la place Laugier de Monblan et l'Espace Priaulet en lieu et place d'un cabanon en ruines qu'elle a racheté pour l'occasion.



Coté commerce...

La commission commerce et artisanat, qui organise deux réunions publiques par an depuis le début de ce mandat, vous convie à son prochain rendez-vous annuel le lundi 22 novembre à 18h à l'Agora. Ce lieu de discussion, qui se veut convivial et constructif pour la vie de notre village, réunira comme à l'accoutumé les élus municipaux de la commission commerce et artisanat, les commerçants et les artisans pour débattre de la dynamique économique de Maussane-les-Alpilles.



Pour la 8^e année consécutive, Maussane-les-Alpilles s'est inscrite dans l'opération « le commerce en fête » organisée par les CCI sur tout le territoire National. Cette année, du 6 au 16 octobre, ce sont près de 600 commerçants répartis sur 26 communes du pays d'Arles qui ont participé à cette opération de valorisation du commerce de proximité (l'accueil, la convivialité, le savoir-faire, le professionnalisme, la qualité du service...), rappelant l'importance des rôles économiques et social joués par les commerçants dans nos villages et leur contribution à la qualité de vie de la population.

La municipalité remercie les 25 commerçants qui ont participé à cette action festive distribuant des sacs réutilisables à leurs clients, de nombreux lots et leur offrant la possibilité de gagner par tirage au sort une très belle croisière de 8 jours en Méditerranée...

Côté vie associative...

Le dernier forum des associations qui s'est déroulé le 11 septembre dernier réunissait 25 associations sur les 36 que possède notre village. Nous rappelons que ce forum de rentrée permet aux associations de se faire connaître de la population et de présenter leur programme de l'année. Nous souhaitons que sa fréquentation augmente sensiblement dans les prochaines éditions afin que tous ces bénévoles, dont nous remercions l'implication et le travail, puissent trouver un écho favorable auprès de toutes les populations de Maussane. Conscients que le tissu associatif constitue le ciment de notre identité et de nos traditions, y adhérer c'est s'insérer dans la vie de Maussane et participer activement à son épanouissement. N'oublions pas que dans l'art de vivre d'un village on y trouve ce que l'on y apporte !

Dans le cadre du soutien logistique apporté aux associations par les services municipaux, notre commission a obtenu un partenariat avec une entreprise de publicité qui permettra aux associations dès cet été, d'utiliser un véhicule pouvant transporter jusqu'à huit personnes dans le cadre de leurs activités.

Côté culture...

L'ESPACE GALERIE A LA COTE AUPRES DES ARTISTES



Cet été, tous les arts se sont pleinement épanouis au soleil de Maussane-les-Alpilles. Parmi les différentes disciplines artistiques, la peinture occupe maintenant la place qu'elle mérite.

En effet, de nombreuses expositions se sont succédées à l'Espace Galerie. Presque une vingtaine d'artistes se sont arrêtés dans ce lieu écrivain à côté de l'église. Franck Poupel, sculpteur qui a remplacé Marc Doury, venu tout un mois présenter sa lumineuse exposition, nous a montré une autre facette de son talent. Dominique Pellequer et ses natures mortes si proches du trompe-l'œil ont clos cette saison, si riche par sa diversité. Un peu avant la rétrospective de Laurent Galon qui sera un événement très émouvant.

L'hommage qui lui sera rendu est une juste récompense puisqu'il a offert à la ville, vingt-cinq de ses plus belles huiles. Elles expriment toutes son attachement et sa passion pour une région qu'il aime de toute son âme : le Midi ! Laurent Galon, homme généreux dans la vie comme dans sa création, a commencé tard à exposer (carrière de commerçant oblige) mais pas à peindre. Cela se voit. Fort heureusement le succès a été tout de suite au rendez-vous. Son œuvre est appréciée en France mais aussi à l'étranger. Notamment aux États-Unis. Maussane-les-Alpilles s'enorgueillit de cette donation d'une grande valeur artistique.

La salle municipale n'a pas démerité pour autant. Pour la seconde année consécutive, le Salon des Créateurs a fait une halte remarquée ainsi que Goro accompagnée de Marc Lemanissier, tous deux artistes peintres, pendant trois semaines.

La ruée vers l'art

Cette année le Festival AP'art/Alpilles-Provence Art a vu le jour. Dix neuf lieux dispersés dans six communes ont accueilli des créations d'art contemporain. Maussane-les-Alpilles a participé, modestement, à cette manifestation de haut niveau dans la perspective de Marseille-Provence 2013 en aidant, avec l'appui efficace du service technique de la mairie, l'installation de la création « Point de vue » de Philippe Ramette au Mas de la Dame. Compte tenu du succès et des retombées culturelles mais aussi économiques de ce festival plein de promesses, nous envisageons pour la prochaine édition, une participation encore plus active.

DEMANDEZ LE PROGRAMME

Nous vous offrons des places !

Vous en découvrirez les conditions dans le supplément détachable du bulletin municipal consacré à la programmation de la notre saison culturelle 2010/2011



Installation de la création de Philippe Ramette avec l'aide du service technique de la mairie de Maussane-les-Alpilles.

FLASH INFOS

COMMUNIQUÉ

Fêtes de fin d'année

Comme chaque année, la municipalité offre aux seniors du village des cadeaux pour Noël. Les colis seront distribués lors du repas des anciens qui se déroulera le 18 décembre dans la salle Agora. Mais que les personnes qui ne pourront y assister ne s'inquiètent pas ! Une seconde distribution pour les absents du repas aura lieu le jeudi 23 décembre dans la salle du rez-de-chaussée de la Mairie. Et tous les Maussanais, petits et grands, sont conviés aux traditionnels vœux du maire. Alors rendez-vous le 8 janvier à 19 h, salle Agora, pour entrer ensemble dans cette nouvelle année, que l'on souhaite pleine de bonheur dans tous les foyers de notre village.

Reprise des permanences DISS

Madame Dalin va remplacer temporairement M^{me} Fevrat avant une réorganisation complète des services. Elle assurera la permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois.

Formations services à la personne entièrement financées

Le Centre de Formation Continue de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles, labellisé par l'Institut Fepem de l'emploi familial, propose des modules courts de formation entièrement pris en charge à destination des salariés et assistants maternels du Particulier Employeur (branches professionnelles des assistants maternels et salariés du Particulier Employeur) Vous êtes un particulier employeur ? Pensez à former votre salarié ! Que vous soyez un salarié ou assistant maternel du particulier employeur, formez-vous !

La formation c'est favoriser la professionnalisation, valoriser les compétences, c'est gagner en qualité du travail accompli, c'est fidéliser son salarié et c'est lui garantir et vous garantir plus de sécurité dans la réalisation des tâches (travaux ménagers, préparation des repas, s'occuper des enfants,...)

Exemple de modules de formation proposés : gestion du stress et relaxation, préparation des repas, contes et histoires à raconter, éveil de l'enfant, toilette de confort, mobilisation et ergonomie des personnes âgées et/ou dépendantes. Durée des modules : de 2 à 5 jours.

Renseignez-vous et inscrivez-vous au 04 90 99 46 00.

La bibliothèque

Au cours de l'été, de nombreux livres ont été achetés. On peut en compter plus de 130 autant pour les enfants, que pour les adultes. La liste est disponible à la bibliothèque et sur le site de la mairie. Bientôt une nouvelle commande devrait être établie avec la rentrée littéraire et les prix de l'automne.

Du 3 au 31 octobre : La manifestation « Bibliothèques en fête » arrive à la bibliothèque. Il s'agit de la nouvelle formule de « Lire en Fête », Cette année, le thème porte sur les littératures slaves. Une présentation de romans, de CD musicaux, de tables thématiques vous sera proposée...

Le spectacle tant attendu par tous aura lieu cette année le **Vendredi 29 octobre à 18h30** : Il s'agit du Conte Concert Familial « Qui chante ici » partir de 7 ans par la Compagnie Kta Imagin'Airlines.

L'aube se lève sur Sarajevo. L'alerte sonne, tout le monde s'engouffre dans la cave de la famille Prijatelić. Pour tromper cette attente interminable, les oreilles se dressent, prêtes à entendre tout ce qui pourra interrompre ce silence. Les Prijatelić savent ce qu'il leur reste à faire : au son de la musique, l'Herzégovine médiévale apparaît, des histoires sont racontées.

Les mots et les notes font entrer dans la cave le parfum tant aimé des forêts, des vergers, des marchés de Bosnie, la nostalgie du temps d'antan, l'espoir pour l'avenir, le chant d'amour des Bosniens pour la vie, la musique de leur âme.

L'alerte prend fin, tout le monde remonte au grand jour, heureux d'être en vie jusqu'à la prochaine fois. La Bosnie Herzégovine, ancienne région de la Yougoslavie, était un exemple de la capacité des peuples à vivre ensemble avec leurs différences. Les politiques nationalistes ont attisé la haine et déclenché la guerre.

Horaires d'ouverture

- Mercredi 10h/12h – 15h/18h
- Jeudi 10h/12h
- Samedi 10h/12h

Inscription

L'inscription est gratuite pour :

- les habitants de Maussane-les-Alpilles,
- les enfants scolarisés à Maussane-les-Alpilles,
- le personnel communal, le personnel de gendarmerie, le personnel de la Sécurité civile, les enseignants situés dans la commune.

Une carte informatique est remise à chaque emprunteur moyennant une participation financière de 2 euros.

Une cotisation annuelle de 16 euros est demandée aux usagers extérieurs à la commune. (Cotisation par famille)

Une caution de 50 euros est demandée pour l'inscription des vacanciers (rendue au moment de leur départ)

Informations, renseignements : 04 90 54 54 27



Une place importante est laissée à la musique. Se croisent des mélodies traditionnelles et de la musique plus actuelle, des instruments classiques et d'autres plus improbables nés de la récupération, de l'électro et du chant à capela. L'univers sonore change, à l'image de Sarajevo.

Entrée libre

Salle Jean Favier.

Spectacle offert par le conseil général.

Renseignements et réservations :

Bibliothèque municipale : 04.90.54.54.27

Médailles d'honneur du travail



Par arrêté en date du 14 juillet 2010, le préfet des Bouches-du-Rhône a décerné la médaille d'honneur du travail aux personnes suivantes :

Médaille d'or

Thierry Blanes,
agent d'expédition

Médaille de Vermeil

Daniel Juan,
agent de mouvement
René Priaulet,

préparateur de travaux.

Toute la municipalité de Maussane-les-Alpilles leur adresse ses sincères félicitations et rend hommage aux bons et loyaux services qu'ils ont rendus à leur entreprise.

Dons

- Lors du mariage de samedi 11 septembre 2010 entre **Monsieur Vincent Capo-Canellas** et **Madame Murielle Floch**, un don de 100 € a été fait en faveur du CCAS.
- Lors du mariage de **Monsieur et Madame Frangullian** le 28 mai dernier, un don de 300 € a été fait à la commune de Maussane-les-Alpilles. La moitié de la somme a été remise à l'ADMR et l'autre partie de la somme a été remise pour financer les stages sportifs des enfants organisés par l'APEMA.

Divers

CONCOURS DE PEINTURE

La municipalité et la société de lecture co-organisent un concours de peinture ouvert à tous les amateurs.

Thème : « Ombres et lumières en Provence »

Droit d'inscription : 15 euros

Dernier délai : 15 novembre.

Affichage, résultats et récompenses :

samedi 11 décembre à la salle Agora Alpilles.

1^{er} prix : 500 euros.

Renseignements :

- Bibliothèque de Maussane les Alpilles : 04 90 54 54 27
- Mireille Ampollini : 04 90 54 38 44.

L'Espace Galerie

Équipé de son bandeau (un autre a été posé côté rue Jules Deïss) et de sa bannière.



Nouveaux!!!

La municipalité de Maussane les Alpilles est heureuse de souhaiter la bienvenue aux nouveaux installés qui apportent la preuve du dynamisme et de la vitalité du village.

4 nouvelles associations

- **Home training**
propose des cours collectifs de remise en forme
Sandrine Domain 06 81 91 23 71,
et des cours de bien-être
Bernadette Oberson 06 77 07 32 26
- **Art Mis à Nu**
propose des cours de dessin et de dessin d'après modèle vivant
Gérard Brossier 06 03 49 21 54
ou Katia Perez 06 83 22 51 6
- **Les Sentiers de Maussane**
a pour objectifs une pratique conviviale de la randonnée et la découverte du patrimoine naturel et culturel local. Les marches sont menées par des accompagnateurs bénévoles.
RDV le mardi à 14 heures devant la porte principale de l'Agora
franjus1@orange.fr

De nouvelles activités professionnelles

- **Autovision - contrôle technique**
10, av Capelette
13520 Maussane-les-Alpilles
Contact : 04 90 93 04 98
- **Guy Lesoeurs, soutien psychologique, développement personnel, coaching**
Route de Saint-Rémy (D5)
Quartier Monblan
13520 Maussane-les-Alpilles
Contact : 06 50 30 09 89
gyulesoeurs@kerux.fr
www.gyulesoeurs.com
- **Hamam «Les Secrets de l'Orient»**
3 rue des pommiers
ZA La Capelette
13520 Maussane-les-Alpilles
Contact : 04.90.93.29.44
hammamaussane@live.fr
- **Vincent Saelens kinésithérapeute**
1, rue des Alpilles
13520 Maussane Les Alpilles
- **Olivier Massari**
Piscine, traitement des eaux, arrosage
Contact : 06 40 40 73 51
olivier.massari@orange.fr
- **Coiff'Toutou**
Toiletage à domicile pour chiens et chats & ventes d'accessoires
Brigitte - championne de France de toiletage niveau 2-4 et 5^e degré
06 78 77 56 65
loucigaloun8@sfr.fr

Noces d'or

Félicitations de l'ensemble du conseil municipal à **M. André et Monique Loussouarn** pour leurs 50 ans de mariage.

Rétrospective

Comme nous vous l'annoncions dans le précédent bulletin municipal, les toiles généreusement offertes par Laurent Galon seront bientôt visibles. En effet, une exposition à l'Espace Galerie mettra à l'honneur le travail de l'artiste.

Laurent Galon

Espace Galerie

Place Laugier de Monblan

du vendredi 19 novembre au lundi 29 novembre



Laurent Galon la tendresse et la générosité au bout de ses pincesaux.

Nos aînés ...

Maison de retraite publique de la Vallée des Baux

Depuis septembre 2009, l'EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) a ouvert l'ESCALE; un accueil de jour qui reçoit cinq personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

La demande d'admission et l'inscription se font auprès du secrétariat de l'EHPAD. Un rendez-vous pour une consultation de pré-admission est programmé avec le docteur Gaillet, spécialiste en gériatrie.

Une aide soignante et une aide médico-psychologique formées vous y attendent. Les objectifs :

- soulager et aider les familles ;
- favoriser le maintien à domicile en offrant des périodes de répit aux aidants ;
- rompre l'isolement de la personne âgée et de sa famille ;
- maintenir l'autonomie et stabiliser la maladie ;
- stimuler leur mémoire par des ateliers adaptés et évaluations régulières.



C'est entouré de quelques résidents de la Maison de Retraite de la Vallée des Baux, du personnel de l'animation, de madame Colonna la directrice et des personnes accueillies à l'Escale (accueil de jour) que nous avons soufflé la première bougie ce vendredi 24 septembre.

Pour tout renseignement
Tel : 04 90 54 58 00

LE COIN DES ASSOCIATIONS

COMITÉ DE JUMELAGE MAUSSANE-LES-ALPILLES MONTOPOLI IN VAL D'ARNO

Dai! **Parliamo** Italiano...

Ces derniers mois, beaucoup d'entre nous sont devenus «italianisants» sans l'avoir forcément voulu... Comment ?
Simplement en participant à nos activités.

- ➔ En mai, nous avons assisté à une belle démonstration de «Commedia dell'Arte» avec la Compagnie Zucchero.
- ➔ En juin, C'est un groupe de 30 personnes qui a pu arpenter les rues et places de Rome sous la houlette d'une guide dynamique à souhait.
- ➔ Enfin en juillet, pour parfaire notre culture latine nous avons organisé deux visites guidées au Musée d'Arles Antique et vu l'exposition «César, le Rhône pour mémoire».

Mais...après les loisirs : le travail.

- ➔ Le 17 septembre les cours hebdomadaires d'italien ont repris.
En voici le détail :
- Le mardi : cours pour débutants, à 19h salle l'Olivier à l'Agora
- Le vendredi : 2^e niveau, à 19h salle municipale.
- Le vendredi : 3^e niveau, à 19h Salle 'Lou Rescontre» à l'Agora



Pour finir, comme d'habitude voici un proverbe :

*« Non c'è fumo senza arrosto »
Il n'y a pas de fumée sans feu (sans rôti dit-on en italien !)*

Ciao!

La présidente, Maryse Autheman

SOCIÉTÉ SAINT-ÉLOI

Cette année, les frères Martin, bayles de la Saint-Éloi, ont accueilli très chaleureusement notre confrérie et avec leur sympathique et généreuse participation, nous avons fêté dignement le saint patron. Je voulais également rappeler la tragique disparition d'un de nos anciens bayles, Lucien Bicheron parti bien trop tôt. Je souhaitais vous parler de notre nouvelle acquisition : « Splendide », le nouveau cheval de la société qui participera aux futures charrettes. Ainsi, Betty pourra enfin prendre et savourer une retraite bien méritée !

Le **vendredi 12 novembre à 19h00**, salle Jean Favier, aura lieu l'assemblée générale où nous ferons un bilan sur les charrettes 2010, nous parlerons également du premier loto qui aura lieu le 16 janvier à Maussane, et du renouvellement du bureau avec le changement de président.

Le président Michel Moucadel

Une nouvelle association : « Les Sentiers de Maussane »

Nous sommes un petit groupe à marcher ensemble dans les Alpilles. Nous avons souhaité partager ce plaisir et avons décidé de créer une association.

Elle a pour objectifs à la fois une pratique conviviale de la randonnée et la découverte du patrimoine naturel et culturel local.

Les marches ont lieu le mardi après-midi. Elles sont menées par des accompagnateurs bénévoles de l'association.

Si vous êtes intéressé, rejoignez-nous le mardi à 14 heures devant la porte principale de l'Agora ou contactez-nous par mail : franjust1@orange.fr pour des informations complémentaires.

ASSOCIATION **ADMR** DE LA VALLÉE DES BAUX

L'association continue son travail d'aide à domicile pour les personnes âgées, sans bruit mais avec beaucoup d'efficacité. Nous pouvons continuer à exercer notre activité grâce à l'aide financière sous forme de subventions des communes de la Vallée des Baux et de l'aide matérielle et financière de la Fédération des Bouches-du-Rhône dont nous dépendons.

Nous comptons actuellement 20 salariées et une centaine de bénéficiaires, ce qui représente un travail considérable dont nos personnels s'acquittent avec beaucoup de sérieux et de professionnalisme. Je tiens à les remercier ici pour leur dévouement. Le retour que nous avons de la part de bénéficiaires nous va droit au cœur.

Avec l'aide de bénévoles, nous allons continuer nos visites à domicile pour vérifier si tout se passe bien aussi bien du côté des bénéficiaires que des salariées. Malheureusement le temps nous manque un peu.

À la suite de l'ouverture de notre service de garde d'enfant à domicile, depuis le 1^{er} septembre, nous avons également signé cinq contrats et nous espérons pérenniser.

Toutefois si une question se pose à vous, n'hésitez pas à téléphoner au bureau, au **04 90 54 35 60**. Amandine notre secrétaire est là pour répondre à vos attentes le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Merci de votre confiance.

La présidente, **Christiane Molina**

CCFF

La saison estivale dans le massif s'est bien passée. Les membres du CCFF ont accompli leur tâche de surveillance en patrouille au mieux de leurs possibilités pendant les deux mois d'été.

Nous avons été très touchés par la disparition de notre collègue et ami, Lucien Bicheron, qui fut un fervent défenseur de nos collines, et qui par sa gentillesse au sein de l'équipe, a su lui donner une âme conviviale et passionnée.

Nous rappelons encore une fois que le technicien de l'ONF va bientôt repasser visiter le débroussaillage obligatoire des 50 m dans les habitations à risque, et nous vous invitons à effectuer les travaux nécessaires à cette obligation, car cela risque de vous coûter très cher en cas de non-conformité. N'hésitez pas à nous appeler en mairie si vous avez des doutes sur ses règles à appliquer, nous viendrons vous voir.

Trois nouveaux membres bénévoles sont venus renforcer l'équipe qui compte 15 personnes.

Nous souhaitons que l'hiver soit clément et pluvieux pour renforcer notre nappe phréatique et éviter les incendies.

MAUSSANETHON



■ **Loto : dimanche 14 novembre 2010 à 17 h, salle Agora**

(1 téléviseur écran plat 55 cm, 1 cave à vin, 1 salon de jardin en teck, 1 GPS, 1 Week end loisir, lots de petit électroménager, 1 lot femme, 1 lot homme, sans oublier notre superbe banaste et les enveloppes dans lesquelles il y aura de très beaux lots).

■ **Randonnée pédestre dans les Alpilles**

dimanche 21 novembre 2010

■ **Dîner dansant**

Soirée espagnole samedi 27 novembre 2010, salle Agora

Sangria de bienvenue, paëlla, salade/fromage, buffet de desserts, vin à volonté, café

■ **Soirée d'ouverture du Téléthon 2010**

vendredi 3 décembre 2010, salle Agora

- Défilé de mode par l'Association « Rêves en Vie » de Saint-Martin-de-Crau
- Démonstration d'arts martiaux : Aikido Club de Saint-Martin-de-Crau - jujitsu, karaté, Do shintaikan Les Alpilles et Body fit boxing, clubs de Maussane-les-Alpilles

■ **Samedi 4 décembre 2010**

• **Le petit déjeuner**

Cette année le petit-déjeuner sera concocté par nos anciens du « Club de la Rescountre » dans la Salle Municipale - Venez nombreux !

• **Le resto du Téléthon - Salle Jean-Favier**

Bons petits plats chauds ou froids cuisinés par tous les restaurateurs de la Vallée des Baux, servis en portions à emporter ou à consommer sur place.

• **Les diverses animations :**

- Vide-grenier Place Henri Giraud avec vente de crêpes, gâteaux et boissons (par le « Club de la Rescountre ») dans les salles Jean-Favier et municipale.
- Animation par les pompiers.
- Concours de boules avec l'Association « La Boule Ovale ».
- Vente de blé pour la Sainte-Barbe par l'APEMA.
- Thé dansant organisé par le « Club de la Rescountre » à la salle municipale.
- Sans oublier notre boutique qui ouvrira ses portes dans notre nouveau local situé à l'Espace Benjamin Priaulet pour la vente de vêtements et autres bibelots.

Je vous donne donc rendez-vous :

- Le 14 novembre 2010 pour le Loto
- Le 21 novembre 2010 pour la randonnée pédestre
- Le 27 novembre 2010 pour le repas dansant
- Le 3 décembre 2010 pour la soirée d'ouverture du Téléthon
- Le 4 décembre 2010 pour le Téléthon

La présidente

Téléthon
3 ET 4 DECEMBRE 2010

MAUSSANETHON

Claude Darras

Toujours un regard aigu sur presque tout !

Un journaliste curieux mais jamais indiscret, cultivé et pédagogue. Portrait.

par Jean Esposito

Claude Darras devant une peinture qu'il aime particulièrement de Nasser Al Aswadi, artiste yéménite partageant son temps entre Sanaa et Maussane-les-Alpilles



À la faveur d'une conversation avec un artiste qui n'arrêtait pas d'être élogieux sur la carrière de Claude Darras, j'ai eu envie de connaître ce journaliste et universitaire. Et comme, en plus, il a gentiment offert plusieurs de ses livres à la bibliothèque, c'était suffisant. Rendez-vous fut donc pris dans sa maison très accueillante et lumineuse, parsemée d'objets d'art moderne. Elle se trouve un peu à l'écart du village : « Maussane-les-Alpilles est un lieu qui a une âme, chargé

d'histoire et qui reste pourtant un endroit vivant où l'on peut se ressourcer. Il est magnifiquement situé. Au milieu des Alpilles, sans pour autant être loin de tout. Ici je suis très heureux avec ma compagne et j'en savoure toute la chance. »

Il est un subtil connaisseur de la Provence puisqu'il l'a sillonnée dans tous les sens. C'est grâce à son métier de journaliste. Après de brillantes études à Aix-en-Provence (notamment au lycée aixois Auguste Mignet qu'ont fréquenté Émile Zola, Paul Cézanne

et Frédéric Mistral), le journalisme lui a ouvert une voie royale : « Étudiant, je donnais des “piges” au journal *Le Méridional-la-France* de Marseille, des articles sur l'histoire régionale, la musique et la littérature. C'est ainsi que j'ai été remarqué par Raymond Gimel, rédacteur en chef du *Provençal*. Et à presque 21 ans, j'ai dirigé ma première agence de presse : c'était à Marignane ». Pendant plusieurs décennies, il a continué. Avec passion et pugnacité. De belles rencontres ont jalonné son cheminement. Surtout artistiques et littéraires : « Mon plus émouvant souvenir reste l'interview de l'écrivain Maurice Genevoix auquel la ville de Marignane dédiait son premier lycée ». D'autres personnages interviewés ont beaucoup compté pour lui : Henri Fabre, l'inventeur marseillais de l'hydravion, Jean-Jacques Servan Schreiber, le fondateur de *L'Express*, le sculpteur César, l'historien Emmanuel Le Roy Ladurie, l'entrepreneur Paul Ricard, l'alpiniste Patrick Berhault, le poète palestinien Mahmoud Darwich, les écrivains, Yvan Aoudouard, Pierre Moustier et Michel Tauriac. Si ces entretiens ou portraits ont été fort appréciés, ce ne fut pas toujours le cas. Par exemple, Jean d'Ormesson a été quelque peu froissé de son manque d'enthousiasme pour un de ses romans. Bernard Clavel également dont il ne reconnaissait pas, dans un de ses récits, toute la puissance de son précédent livre *L'Espagnol*. Claude Darras est un esprit libre. Sa plume l'est aussi. Et il y tient ! Edmonde Charles-Roux qui avait d'importantes responsabilités dans le quotidien auquel il appartenait, le savait si bien qu'elle lui dissimulait certaines conversations échangées avec des écrivains célèbres au sujet de ses critiques peu complaisantes. Elles étaient toujours pourtant très bien étayées. Jamais méchantes ou gratuites. Depuis qu'il est à la retraite (toute relative, cependant, puisqu'il est consultant à la Société nationale de la radio-télévision marocaine et collabore régulièrement à des revues et magazines, tels *Le Croquant*, *La République des Lettres* et *Les Carnets d'Eucharis*), il a entamé un autre versant de l'écriture : celui plus ambitieux des

monographies d'artistes du sud méditerranéen. Notamment avec les Ateliers du Sud l'esprit des lieux (éditions Édisud) et Ateliers du Sud l'aventure intérieure (éditions Gaussen). Ce sont de riches albums où son insatiable curiosité est communicative puisqu'il a ce don, assez rare, de savoir, et surtout de vouloir, expliquer d'une façon claire et élégante, la recherche des artistes, leur univers particulier et leurs œuvres souvent complexes. Avec cet esthète affable et disert, la découverte de l'art est presque devenue un jeu d'enfant. Ce qui devrait être toujours le cas. Son expérience de maître de conférences à l'université de la Méditerranée, au sein de l'École de journalisme de Marseille, et de formateur à l'Union européenne (dans les pays du Maghreb et au Proche-Orient) est encore bien chevillée. La pédagogie est d'ailleurs une autre de ses vocations. Toujours ce goût du partage et cette passion de la transmission. On s'en rend bien compte en le lisant. Son talent, cette année, a été récompensé par l'Académie de Provence. Elle lui a décerné ainsi qu'à son ami le flamboyant photographe aixois Jean-Eric Ely le Prix Paul Arbaud (un des mécènes de l'académie) pour leur admirable monographie d'artiste Joseph Alessandri ou la face cachée de l'ombre, parue aux éditions Autres Temps. Cette étude fait découvrir un des grands peintres provençaux d'aujourd'hui. Sans doute Claude Darras va-t-il devenir un éminent membre de cette illustre institution rassemblant de nombreux érudits ? Un projet éditorial ambitieux avec un artiste de renommée internationale le préoccupe actuellement, lui tenant particulièrement à cœur... Mais comme rien n'est encore signé, chut ! Ce serait bien, en tout cas, que la Société de Lecture puisse participer à cette nouvelle et belle aventure. Même modestement. En prenant congé, Claude Darras, me présente un cahier d'écolier dans lequel sont regroupées les notations de ses dernières lectures. L'écriture est ciselée, aérienne et sans ratures. Je n'ai pas retenu les titres et les noms des auteurs. Seulement j'ai compris qu'il restait un élève. Un élève doué de la vie et de l'art.

Des professeurs à foison !



une rentrée de professeurs réussie avec deux élèves dissipés : la chanteuse Nathalie et Yves Lopez ...

La Société de Lecture aime la diversité. Aux cours de chant choral pour enfants et pour adultes, repris cette saison par Fiona Ait-Bounou (06.59.40.10.41), d'autres disciplines se sont ajoutées. Comme les cours de piano classique & violon avec Baptiste Rodriguès (06.28.02.58.34), les cours de piano jazz & musiques actuelles avec Guiom Régnier (06.08.54.77.61) et des cours d'arts plastiques grâce à Delphine Chauvet, arthérapeute (06.27.78.83.39).

Deux concours de fin d'année...

Toutes les années maintenant, c'est devenu une tradition : notre concours de crèches. Renseignements et inscription gratuite auprès d'Audrey à la Bibliothèque à partir du 2 novembre (04.90.54..54.27). Un autre suit son cours : celui de peinture avec le soutien de la Mairie. Il est ouvert à tous les amateurs. **Thème** : « Ombres et lumières en Provence »

Droit d'inscription : 15 €. **Dernier délai** : 15 novembre. **Affichage, résultats et récompenses** : samedi 11 décembre à la salle Agora Alpilles. **1^{er} prix** : 500 €. Renseignements à la bibliothèque de Maussane-les-Alpilles : 04 90 54 54 27 ou auprès de Mireille Ampollini, responsable du concours : 04 90 54 38 44. Documents téléchargeables sur le site mairie, onglet Activités, Culture, Solidarités : les Associations ou rubrique Société de Lecture.



L'affiche du concours est réalisée par le peintre Laurent Galon

AMICALE FNACA DE LA VALLÉE DES BAUX

L'Amicale vient de perdre un de ses membres fondateurs

Le 19 août 2010, Paul Pelouzet, âgé de 76 ans, s'est éteint à son domicile.

Appelé du contingent entre 1956-1957, il sert au 57^e Bataillon du Génie dans le Nord Algérois. Titulaire de la Croix du combattant et Ancien Combattant en A.F.N, Paul Pelouzet, oeuvre rapidement pour la défense des intérêts ou de la mémoire des appelés impliqués dans ce conflit entre 1954 et 1962. En 1971 avec quelques amis Maussanais il met en place l'Amicale FNACA de la Vallée des Baux. Il en sera le Président durant 32 années consécutives et animera celle-ci avec efficacité jusqu'en 2003. De Paul Pelouzet, chacun d'entre nous gardera le souvenir d'un homme généreux, d'un camarade sympathique, d'un ami fidèle et estimé qui nous quitte trop tôt. Une nombreuse assistance l'a accompagné lors de la cérémonie religieuse du 24 août en l'église de Maussane les Alpilles en la présence des Drapeaux - des Anciens combattants, du Souvenir Français, de l'Amicale FNACA de la Vallée des Baux et du Comité de Saint-Rémy.

Le mois d'août s'en est allé avec son alternance de jours de tristesse et de gaieté...

Parmi ces derniers, le **jeudi 12** où l'Amicale a mis en place, pour la fête votive « Sa 10^e édition de la Course de Trotinettes ». L'Avenue de la Vallée des Baux était à la disposition des enfants. Cette animation a rencontré une participation très importante par rapport aux années précédentes. Près de quarante enfants de 4 à 12 ans, montés sur leurs engins, ont pris le départ par petits groupes. Ils étaient souvent accompagnés de frères ou sœurs plus



jeunes qui n'attendent que de prendre de l'âge pour en faire de même...

Tout ce petit monde a été récompensé de ses efforts ou de sa présence par quelques douceurs ou cadeaux offerts par l'Amicale. Compliments aux participants prudents ; d'ailleurs la trousse à pharmacie n'a pas été utilisée et chacun avait bien mis son casque...

N'oublions pas les commerçants, les services techniques municipaux qui ont joué le jeu... et bien sûr les septuagénaires de service qui m'ont accompagné durant cette sympathique manifestation enfantine sur Maussane-les-Alpilles.

René Arnaud

ASSOCIATION LES AMOUREUX DU VIEUX MAUSSANE



Nous tenons tout d'abord à remercier les personnes qui nous ont donné des vêtements anciens, chapeaux et ruban d'arlésienne, nous en avons fait bon usage pour le temps retrouvé. Nous avons maintenant 5 ans d'activité et nous voilà presque autonomes, cette année nous affinons patiemment nos dernières

difficultés de coiffure et d'habillement.

L'association est de plus en plus présente dans toutes les manifestations du village et nous avons de grands projets pour 2011.

La reprise des cours s'est faite le 19 octobre et nous serons heureux de vous accueillir... si le cœur vous dit de venir nous rejoindre.

Nous espérons vous voir nombreux pour notre veillée calendale où nous allons recevoir Guy Bonnet... Alors **pensez à réserver votre soirée du 4 décembre !**

Retenez aussi la date du **16 juillet 2011** pour la fête de la respelido ! Cette fête consiste à mettre à l'honneur toutes les personnes qui portent le costume du pays d'Arles depuis 1 an, 5 ans et plus, ou bien qui le porteront pour la première fois ce jour-là. Si cela vous tente mais que vous n'avez aucune pièce de costume l'association est à votre disposition pour vous aider.

À l'occasion de cette fête aura lieu l'élection de l'ambadrice de Maussane qui représentera notre village pour certaines occasions. Les inscriptions seront prises au mois de janvier.

Renseignements : Mireille Clavel 04 90 54 44 52

A ben leu !

APEMA

L'Association des parents et enfants de Maussane-les-Alpilles (A.P.E.M.A.) profite de ce bulletin de rentrée scolaire 2010 pour rappeler à tous les activités organisées au profit des enfants dans notre commune tout au long de l'année.



PARMI LES NOUVEAUTÉS

- Valérie Laget anime un **atelier d'expression artistique** tous les mercredis matins pour les enfants de 6-7 ans. Par le modelage et la sculpture en argile et en plâtre, par l'exploration graphique et les jeux d'écriture, le travail réalisé en atelier sollicite l'imagination, favorise la créativité et ouvre un véritable espace d'expression artistique. Valérie proposera aussi un stage marionnettes pendant les vacances de la Toussaint (inscriptions au **06 74 23 18 59**)
- Laurence Corbi-Genetet propose des **activités manuelles et artistiques** pour les enfants de 4 à 7 ans, principalement collage, pâte à sel, dessin et peinture de 15 h 30 à 17 h le mercredi (inscriptions au **06 80 31 97 49**).

Les **cours d'anglais pour les enfants de 3 à 11 ans** ont repris ce mercredi 22 septembre avec Cristelle Ponderesse déléguée par le Centre d'Etudes de Langues de la Chambre de Commerce d'Arles.

Nous vous rappelons que ces cours ont lieu tous les mercredis matins à la salle l'Olivier Espace Agora-Alpilles de 9 h à 12 h selon les niveaux. Les inscriptions sont encore possibles auprès de Gaëlle Vielle (CCI Arles) au **04 90 99 46 00** ou d'Isabelle Achard (secrétaire APEMA) au **06 82 05 28 88**. Les bulletins d'inscription sont aussi téléchargeables sur le site internet de la mairie.

Les prochains **stages multi-activités** auront lieu pendant les vacances de la Toussaint et de nouvelles activités sont

prévues dans le cadre de ces stages.

L'équipe des « Ateliers d'Alix » animera un atelier médiéval, l'héraldique, la vêtture, la calligraphie, les danses, le harnois, le longbow, les jeux ou les contes médiévaux n'auront plus de secret pour les enfants ! Vous pouvez télécharger les formulaires d'inscription sur le site de la mairie.

Pour votre information, les recettes du loto en janvier nous ont permis de subventionner la classe verte des CM1 et CM2 au mois de juin et d'offrir lors de la remise des prix à chaque élève quittant le CM2 un « kit » géométrie. Retenez d'ores et déjà la date du **9 janvier 2011 pour notre prochain loto annuel** ; vous pourrez y gagner de nombreux lots et vous permettrez de financer une partie des activités au bénéfice des enfants ! Avant cette date, l'APEMA essaiera de vous proposer diverses animations pour fêter Halloween puis Noël avec les enfants, mais seulement si un nombre suffisant de parents se manifestent pour aider à la préparation de ces fêtes. Nous vous rappelons qu'il est urgent que de nouveaux parents nous rejoignent pour la survie de notre association qui a besoin de membres supplémentaires pour continuer à organiser toutes ces activités au profit des enfants. Merci de vous faire connaître auprès du président Nicolas Barbier (**06 12 24 08 25**) ou de la secrétaire Isabelle Achard (**06 82 05 28 88**).

La secrétaire, Isabelle Achard

ART SCENIC



LES FIANCÉS DE LOCHES

Après huit mois de dures répétitions, la troupe Art Scenic a donné quatre représentations de la pièce Les Fiancés de Loches de Feydeau, en juin et juillet. Ces représentations ont eu lieu dans le magnifique cadre de l'espace Benjamin Priault et ont connu un vif succès auprès de tous les Maussanais. Le rire était au rendez vous avec pas mal d'eau !!!

Le 22 août la troupe a également participé à la journée du temps retrouvé en jouant des scènes de Pagnol.

Nous sommes très reconnaissants à tous les gens qui nous soutiennent et vous communiquerons lors du prochain bulletin municipal notre programme de l'année à venir.



ASSOCIATION ART MIS A NU

Créée pour développer des activités artistiques dans Maussane-les-Alpilles

- Dessins d'après modèles vivants (pour adultes) séances, suivant planning (salle Agora)

Renseignements :

Katia Pérez au 06 8322 51 56

- Cours de dessins donnés par Gérard Brossier à la salle Agora ou dans son atelier, pour apprendre à construire un dessin d'après des sculptures, natures mortes, ou dans la nature

Peinture acrylique, aquarelle

Renseignements :

Gérard Brossier au 06 03 49 21 57

LE COIN DES ASSOCIATIONS

TENNIS CLUB

Le tennis club de Maussane est heureux de vous accueillir pour une nouvelle saison tennistique avec diverses formules pour adultes et enfants.

Tout d'abord, le club propose une adhésion pour la saison (octobre 2010 à septembre 2011) pour un montant de 100 €, comprenant l'accès aux terrains, la licence et l'éclairage.

En ce qui concerne les leçons, le tennis club est très fier de son équipe pédagogique encadrée par Dorothee, détentrice d'un brevet d'état, et formée de trois éducateurs Pierre, Frédéric et Dominique que nous accueillons avec grand plaisir pour s'occuper du mini-tennis.

Le tennis club vous propose diverses sections tennistiques :

LE MINI-TENNIS POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 5 À 7 ANS

- 1 heure / semaine - tarif 100 €,

Travail sur 3 ateliers : tennis, coordination, jeux collectifs

L'ÉCOLE DE TENNIS POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 8 À 12 ANS

- 1 heure / semaine - tarif 100 €
- 2 x 1 heure / semaine - tarif 200 €,

Niveau minimum balle orange, travail technique initiation et perfectionnement, tactique, apprentissage de l'arbitrage

LE CLUB ADOS POUR LES JEUNES DE 12 À 17 ANS

- 1h30 / semaine - tarif 150 €,

Niveau minimum balle verte, travail technique perfectionnement, tactique, physique initiation à la compétition.

LE CLUB DE YOGA DES ALPILLES

Depuis plusieurs années nous pratiquons le yoga à Maussane avec un professeur qualifié* Madeleine Ménard. Autour d'un petit groupe fidèle nous accueillons chaque année de nouveaux adhérents. Deux cours sont organisés par semaine réunissant chacun une dizaine de personnes. L'année 2010 a vu plusieurs d'entre nous quitter le village ; nous sommes donc particulièrement intéressés par de nouvelles recrues, condition indispensable pour assurer la survie de cette activité associative à Maussane. Vous pouvez venir nous rejoindre en cours d'année.

Le Yoga est une science complète de la vie, millénaire et originaire de l'Inde et aujourd'hui très développé en Occident. Il s'adresse à tous, homme et femme. C'est un art aussi bien qu'une science.

La racine du mot YOGA signifie : UNIR - JOINDRE - RELIER.

Une pratique régulière dans le respect des limites et possibilités de chacun, avec contrôle du souffle, permet de retrouver rapidement un équilibre entre corps et esprit, pour une plus grande vitalité et harmonie intérieure.

Le Club de Yoga des Alpilles a repris ses cours depuis le 21 septembre. Il se pratique dans la salle du dojo de l'Agora mise à notre disposition par la mairie et parfaitement adaptée à notre pratique.

LA SECTION COMPÉTITION À PARTIR DE 9 ANS

- 2h30 / semaine – tarif 220 €,

Niveau à définir avec Dorothee, travail technique renforcé, tactique de match, physique, premières compétitions.

Pour plus de renseignements ou inscriptions, le club est ouvert tous les soirs et mercredi toute la journée.

Le tennis club de Maussane vous donne rendez-vous pour les vacances de Toussaint pour le Tournoi des jeunes homologués, au mois d'avril 2011 pour le Tournoi Open et pour finir la saison au moins de mai 2011 avec un tournoi de double et un tournoi interne pour les enfants de l'école de tennis.

Cette saison, nous vous informons que dès le mois de septembre 2010 vous pouvez venir voir et encourager notre équipe coupe vincensini le dimanche matin, notre équipe « jeudi du Ventoux » le jeudi matin. Mais aussi nos équipes seniors au mois de novembre le dimanche matin, nos équipes jeunes au mois de novembre, décembre et janvier le dimanche matin et pour finir au mois de mars nos équipes seniors le dimanche matin et nos équipes « jeudi du printemps », le jeudi matin.

N'oublions pas nos diverses animations extra tennistiques, comme nos soirées à thème durant les divers tournois. Nous vous attendons tous nombreux pour cette nouvelle saison tennistique.



Makeleine Menard, notre professeur, entourée de deux adhérentes au stand du Club à la Journée des Associations du 11 septembre 2010

Les séances durent une heure : le mardi de 10:15 / 11:15 h et le mercredi de 12:15 à 13:15 h. Un premier cours d'essai gratuit est possible.

*Diplômée U.P.Y. dans la tradition de TKV Désikachar

Tél. :04 88 65 54 69

CLUB TAURIN P. RICARD DE LA VALLÉE DES BAUX



La saison 2010 pour le Club Taurin se termine. C'est l'heure des premiers bilans

En termes de réalisation, notre programme à été tenu et tous les acteurs de la course camarguaise (Manadiers, Raseteurs, Ecoles Taurines...) ont rempli leur contrat avec selon les manifestations plus ou moins de satisfaction.

Comme l'ensemble des Clubs Taurins (à l'exception de quelques uns et de ceux qui sont régis par des municipalités) nous constatons une baisse sensible et chronique du nombre de spectateurs sur nos gradins.

Cet état de fait nous oblige à trouver chaque année de nouvelles idées et ressources pour réaliser notre programme.

Qu'à cela ne tienne, l'équipe du Club Taurin P. Ricard de la Vallée des Baux reste motivée et prépare dès à présent son calendrier pour la saison 2011 en conservant et complétant ce qui a marché, et en réfléchissant à d'autres manifestations qui viendront en remplacement de celles qui n'ont pas répondu à nos attentes.

Je profite de cette "tribune" pour remercier tous ceux qui nous ont aidé : sociétés, entreprises, artisans, commerçants ainsi que les

services techniques de la ville qui ont toujours répondu présent à nos demandes au niveau des Arènes. Un merci supplémentaire à notre sponsor du Trophée de l'Huile d'Olive de la Vallée des Baux j'ai nommé la Coopérative Oléicole Moulin Jean-Marie Cornille qui nous soutient depuis bientôt 15 ans, au Crédit Agricole Alpes Provence de la Vallée des Baux ainsi qu'aux cafetiers qui ont participé financièrement à la réalisation des abrivados.

C'est grâce à toutes ces diverses implications que le Club Taurin peut et doit continuer à participer concrètement aux animations du village et au maintien des traditions du pays d'Arles pays de Bouvine.

J'en profite également pour vous préciser la date de notre prochaine assemblée générale programmée pour le : vendredi 19 novembre à 19 h 00 salle Jean Favier ou seront présentés les différents bilans définitifs de la saison 2010 ainsi que le calendrier de la saison 2011.

La saison 2010 est terminée

Vive la saison 2011

Daniel Molina, président du CTPRVB

CLUB DU 3^E ÂGE, LOU RESCONTRE



ASA DU CANAL D'IRRIGATION DE LA VALLEE DES BAUX

Question récurrente du droit d'eau

À cette époque de l'année, réception des avis de sommes à payer par les adhérents de l'ASA, certains souhaitent retirer leurs parcelles de l'irrigation.

A cette requête, je dis : NON, pour les motifs qui suivent :

Je suis fils, petit fils d'agriculteur, moi-même agriculteur, et président de l'ASA du Canal d'Irrigation de la Vallée des Baux, je suis donc bien placé pour connaître les difficultés rencontrées dans le métier.

Mais en tant que président de l'association, j'ai aussi la dure mission de pérenniser l'ASA en essayant de concilier justement les problèmes du droit d'eau et les difficultés des adhérents à régler la taxe d'arrosage.

Sachez que si l'ASA est encore présente aujourd'hui et saine financièrement (j'insiste bien « saine »), nous le devons à nos statuts, qui sont très bien conçus. Il suffit de constater les problèmes de gestion que rencontre en particulier le canal des Alpilles au nord des Alpilles.

Si le président que je suis pouvait supprimer des parcelles du périmètre de l'ASA, comme c'est le cas au canal cité précédemment, je peux vous assurer que l'association perdrait une grande partie de ses adhérents, ce qui impliquerait une perte financière.

Pourtant il faudra continuer à acheminer l'eau depuis la commune de Lamanon jusqu'à celle de Tarascon, soit plus de 50 kilomètres de grand Canal sans compter les ruisseaux d'arrosage.

Cet acheminement demande un entretien régulier et annuel de l'ouvrage et des frais de fonctionnement non négligeables, en progression constante.

Alors croyez-moi, ce n'est pas avec un grand plaisir que les membres du conseil syndical refusent toutes les demandes de résiliation (je comprends très bien la situation de l'agriculteur qui s'arrête et qui doit continuer à payer la taxe avec sa « maigre » retraite).

Au cours de l'assemblée des propriétaires, du 30 avril dernier, on m'a suggéré de mettre en place une grille de critères qui pourrait permettre aux membres du conseil syndical d'étudier les demandes au cas par cas, mais quels seraient ces critères ? Sinon la porte ouverte à tout et à n'importe quoi...

Je vous laisse réfléchir un instant aux hectares de terres qui seraient supprimés.

Il en va de la survie de l'ASA, c'est pourquoi nous ne transgresserons jamais nos statuts.

Essayons, un instant, d'imaginer notre région avant l'existence du canal, avant 1914, moi j'imagine des terres arides, presque un désert.

Aujourd'hui si nous avons de l'eau dans les forages, n'oublions pas que c'est grâce au canal. Je finirai en disant simplement, prions pour que notre beau canal irrigue, pour longtemps encore, notre région, car l'eau c'est la vie.

Le président, Gilles Josuan.

LA BOULE OVALE

Avec la saison qui s'achève, le président Ferrer et son équipe peuvent être satisfaits de la bonne activité du club pour cette année 2010.

Outre les petits concours qui ont lieu chaque mercredi depuis le printemps, jusqu'à fin octobre, les temps forts de la saison se situent pendant les mois de juillet et août.

Concours officiels calqués sur les fêtes de Maussane et qui attirent de très nombreux participants venus de toute la région. Cette année pour la plus grande joie de tous ils ont pu apprécier le beau cadre du parc de l'espace Benjamin Priaulet, le charme bucolique du chemin des Batignolles, et bien sûr l'ombre des platanes de la place H.Giraud.



De leur côté les enfants ont répondu en grand nombre pour les deux concours qui leurs étaient consacrés, un pour le 14 juillet, un pour le 15 août. Coupes et cadeaux sont venus récompenser leur talent naissant.

La Boule Ovale a également dans le cadre de l'APEMA, fait découvrir la pratique de la pétanque aux enfants durant l'été. Tous les futurs projets pour l'année 2011 seront dévoilés lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu mi-novembre. Nous rappelons que le club est ouvert à tous, et qu'en Provence il n'y a pas de village sans ses joueurs de pétanque.

Place H.Giraud,

Tel : 06 09 57 06 60

Site : www.blogpetanque.com/bouleovalemaussane/

ASSOCIATION BODY FIT BOXING

À partir de 14 ans, cette association vous propose un entraînement basé sur la boxe anglaise, la préparation physique et le renforcement musculaire.

La Fédération française de boxe s'est adaptée à l'évolution de la société depuis déjà quelques années, proposant un panel varié aux hommes, aux femmes et aux personnes handicapées. Notre association s'inscrit dans cet état d'esprit et propose de vous initier à cet art noble pour vos loisirs ou dans le cadre de compétitions (cours particuliers sur rendez-vous).

Les cours collectifs sont dispensés par un instructeur fédéral compétant tous les mardis et jeudis de 18 h 30 à 20 h à la salle Favier.

Pour nous rejoindre, munissez-vous d'un certificat médical de moins de trois mois, d'une photo d'identité et d'un chèque de 20 € pour la cotisation annuelle.

Pour tout renseignement complémentaire,
contacter Freddy au 04 90 97 18 45

HOME TRAINING

Le meilleur de la remise en forme et du bien-être à votre service.

SANDRINE DOMAIN



Athlète de haut niveau, 20 ans en équipe de France et diplômée d'État, met à votre service son expérience et son dynamisme pour des cours collectifs de remise en forme à l'Espace Agora.

Le mardi et jeudi de 18 h à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h.

Pour les cours individuels à domicile et tous autres renseignements me contacter.

Tel : 06.81.91.23.71
Email : fithome.sd@live.fr

BERNADETTE OBERSON



Naturopathe 20 ans d'expérience, Stimuler votre défense immunitaire pour tout l'hiver, atteignez la sérénité et maintenez l'équilibre dans votre vie... Enseignante à l'école de soins naturels de Genève Cours le samedi de 9 h à 13 h salle Agora

Contact : 06.77.07.32.26
Site : www.naturoberson.vpweb.fr

SHINTAIKAN KARATE-DO LES ALPILLES



C'est la 3^e saison sportive qui commence pour le Shintaikan Karaté Do Les Alpilles. Avec la reprise des cours, c'est avec joie que les adhérents se sont retrouvés afin de pratiquer un art martial qui les réunit. Les enseignants et les membres du club aspirent à une pratique complète du karaté, qui comprend à la fois des techniques de pieds, de poings, des techniques d'esquives ou de blocages mais aussi un travail à deux afin de mettre en pratique des situations pouvant être utiles à chacun dans la vie de tous les jours. L'esprit du Shintaikan karaté do est d'aider les jeunes enfants, les adolescents ou les adultes à se sentir bien dans leur activité mais surtout dans leur quotidien.

Le Club, affilié à la Fédération française de karaté, suit l'enseignement de maître Mabuni Kenei 10^e dan, fils du maître fondateur du Shitoryu, relayé par maître Mizuguchi Hirofumi 9^e dan et par Sensei Grairia Kamel 6^e dan, directeur technique de notre club. L'enseignement est dispensé par Annie Dupuy 4^e dan, titulaire du BEES 1^{er} degré, membre de la commission des grades de la ligue de Provence ainsi que Franck Brechon 2^e dan titulaire du DAF.

Nos cours sont répartis de la manière suivante ;

ENFANTS DE 7 ANS À 10 ANS

Lundi de 17h30 à 18h30

Mercredi de 15h30 à 16h30

ENFANTS DE 10 ANS À 13 ANS

Lundi 18h00 à 19h00

Mercredi de 16h30 à 17h 30

ADULTES DE 13 ANS ET PLUS

Lundi de 19h00 à 20h30

Mercredi de 19h00 à 20h30

PRÉPARATION AUX COMPÉTITIONS ET AUX PASSAGES DE GRADES.

Samedi de 15h00 à 18h00

Nous vous attendons pour faire un cours gratuit et afin de vous faire partager notre passion qui, nous l'espérons, va devenir la vôtre, à l'adresse suivante :

Dojo : Salle Agora « salle des sports »

Adresse du siège :

18, rue du commandant l'Herminier 13520 Maussane les Alpilles

Tél. : 04 90 54 43 48 - Portable : 06 22 20 28 45

Courriel : shitoryu.alpilles@free.fr

MEMOIRE DE MAUSSANE

Emma Teissier (1867-1944), la belle Fortunette des Baux (3^e partie suite et fin)

Brésil, me voici !

Un soir de chant à l'Alcazar, elle est remarquée par un spectateur particulier : le directeur de l'opéra de Rio de Janeiro. C'est ainsi que Fortunette va prendre un bateau pour le Brésil et s'y installer pour de longues années. Il est cocasse de l'imaginer chanter Auguste Marin, Frédéric Mistral et Charloun Rieu à l'autre bout du monde : une remarquable publicité faite au mouvement du félibrige, alors que ce même mouvement la trouvait embarrassante.

Elle y trouvera même un pygmalion : dom Enrique Pinhero Guedes, commandant du croiseur Benjamin-Constant.

Le Brésil l'a adoptée, elle y restera 35 ans (jusqu'en 1931). Entre temps, elle fera de brefs allers-retours en France où elle reverra à plusieurs reprises Mariéton.

Le registre des visiteurs du Muséon arlaten d'Arles atteste notamment de la venue de la beauté maussanaise. À la date du 11 mai 1908, on y lit en effet : « Emma Teissier : Fortunette d'Arles : cette fidélité à mes premières amours. »

Emma se maria au Brésil. Et puis un jour, à l'âge de 64 ans, elle revint définitivement en France. Elle s'installa... à Maussane, son village natal. Charles Terrin, qui la connaissait et écrivit une biographie d'elle, dit qu'« elle n'était plus belle, mais qu'elle chantait la Coupo Santo avec ferveur ». Elle s'éteignit le 3 janvier 1944 à l'hôpital de Salon-de-Provence. Elle allait avoir 77 ans.

Tant de conquêtes

La plupart des félibres ont été émus par le charme de Fortunette. On ne peut citer le nom de tous ceux que son charme a troublés. Mais quelques anecdotes permettent de discerner l'émoi que la personne de la belle Maussanaise provoquait chez ceux qui la cotoyaient.

Paul Aréne (Sisteron, 1843 - Antibes, 1896), poète provençal, écrivait le lendemain de la Sainte-Estelle de 1892, aux Baux :

« *Péu negre, ieu negre, l'amo negro,*
- *E blanco, vièsti chimarra,*
- *Tristo en dedins, deforo allegro,*
- *Es Fourtuneto e soun retra.*
- *Siéu Petrarco, siés ma Lauro,*
- *O bruneto is iue trop fer,*
- *E baise, fôu coume l'auro,*
- *Toun péu dru, coulour d'infêr. »*

Cheveux noirs, yeux noirs, l'âme noire,
- Et blanche, robe chamarrée,
- triste au-dedans, gaie au dehors,
- C'est Fortunette et son portrait.
- Je suis Pétrarque, tu es ma Laure,
- Ô brunette aux yeux trop farouches,
- Et je baise, fou comme le vent,
- Tes cheveux drus, couleur d'enfer.



Charloun Rieu (Paradou, 1846 - id. 1924), félibre des Alpilles. C'est Fortunette qui avait tenté la conquête de ce célibataire endurci. Un jour que le poète se trouvait parmi ses oliviers vint Emma qui lui déclara : « Si tu me veux, Charloun, si je te plais, prends-moi ! Je suis venue pour te faire plaisir. » et, nous l'imaginons ainsi, rougissant jusqu'aux oreilles, Charloun lui répondit : « Vois-tu, Fortunette, je ne peux pas : ce serait mal. J'espère encore me marier, qui sait ? Je voudrais rester sage pour celle qui voudra de moi... »

Que reste-t-il de Fortunette ?

Fortunette n'a certes pas marqué l'histoire de la Provence, mais elle est irrémédiablement liée à celle des félibres qu'elle a tant cotoyés. De son vivant, au début des années 1900, a été publiée une carte postale sur laquelle elle expose sa beauté. Son nom n'y est pas cité, on se contentera de la légende : « Arlésienne ». Pour le touriste parisien, cela sera suffisant.

On pourra conseiller la (re)lecture de la nouvelle d'Alphonse Daudet : « L'Arlésienne », « Les Lettres de mon moulin ». On croirait à s'y méprendre que Daudet y parle de Fortunette. Malheureusement, lorsqu'il écrit cette nouvelle, en 1869, Emma n'a que deux ans ! Tant pis ! On y aura cru quand même ! Le visiteur du Muséon Arlaten remarquera trois portraits d'Emma Teissier. On trouve aussi au musée Réattu d'Arles un buste en terre cuite signé Dieudonné la représentant.

Jean-Marie Desbois

LE FOUR À CHAUX DE MANSON, LES QUARTIERS DE LA MIOLE, DE LAFOUX ET DU FOUR DE BLAZI (II)

Le quartier de la Miole et de la Foux va connaître, pendant une décennie, une forme d'activité liée à l'exploitation d'un four à chaux. Il s'agissait, pour ses exploitants, de transformer le calcaire de la colline en matériaux de construction et de répondre ainsi à un surcroît de demande des maçons locaux.

Le paysage agraire autour du four à chaux

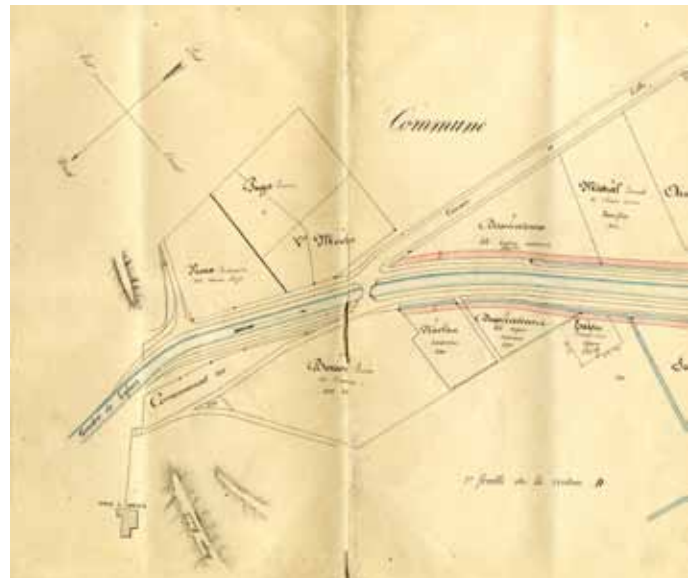
En ce milieu du XIX^e siècle, l'environnement du four à chaux mêle tradition et modernité. L'ordonnance du 27 septembre 1842 avait ordonné le dessèchement des marais, au sud de la Penne. Dans cette perspective le gaudre de la Foux avait été aménagé afin d'en élargir les berges en 1859. À cette époque figurait le Pont de Planche que les plus vieux Maussannais ont toutefois toujours connu solidement bétonnés.

De part et d'autre figurent des parcelles portant des récoltes très diverses. On y trouve naturellement de petits lopins de vigne produisant un vin de propriétaire à usage domestique. Le blé, également bien représenté, participe également de cette polyculture de subsistance, tant décriée mais qui permettait, sinon de s'enrichir, du moins de se nourrir de bon pain. À côté de ces productions vivrières, les propriétaires maussannais s'adonnaient à l'élevage du vers à soie, comme en témoignent les mûriers. D'autres, cultivaient la garance dont les racines donnaient un beau colorant rouge. Les sols profonds des marais se prêtaient à cette production venue du proche Vaucluse. Enfin, on trouvait également des cultures de chardons cardères dont les piquants en forme de crochets servaient à redresser le poil des tissus de laine. À l'époque que nous évoquons, garance et vers à soie sont encore en plein essor avant une chute inexorable. Très vite, en effet, la maladie des vers à soie va ruiner les élevages. Quant à la garance, la Guerre de Sécession d'Amérique au début des années 1860, qui tarit les importations de cotons puis la découverte de l'alizarine artificielle, vont sonner le glas d'une production en laquelle on avait mis beaucoup d'espoir.



La voûte et le foyer du four dit « du couchant », sans doute le plus récent et qui servit de modèle pour reconstruire celui dit « du levant ». La perspective restituée par la photographie est trompeuse car la voûte est en réalité en tronc de cône s'élargissant vers l'intérieur pour faciliter la mobilité du chaudière.

© Cliché Y. Laffe



Le quartier de la Miole et de la Foux en 1859

Ce seul plan du four à chaux et de son environnement montre le Pont de Planche et les travaux d'aménagement du gaudre de la Foux mais ne permet pas de se faire une idée de l'emplacement du chemin aux abords du four.

© Cliché Céline Rigouleau / A.D 13 : 3 U 3/444

On trouve également des prairies artificielles, luzerne et sainfoin, destinées à l'alimentation des troupeaux de moutons.

Les origines du four à chaux de Manson

C'est au milieu de ce paysage rural que s'élève le Four à chaux. Le 30 mars 1838, Madame de Donadey de Campredon, châtelaine de Montblan, vendait à Pierre-Régule Manson le Mas de la Foux que nous avons évoqué dans une précédente livraison.

Ce riche bourgeois du Paradou qui possédait entre autre le moulin à huile du Caladat meurt deux ans plus tard, laissant la partie de son héritage maussannais à son fils Pierre-Florent Manson. C'est lui qui fera construire ce que nous appelons familièrement le Four à chaux. L'autorisation est donnée par un décret du 17 octobre 1851. Cet édifice dont les ruines se dressent le long du chemin de La Foux a connu un destin extrêmement chaotique et son histoire se solde finalement par un cruel échec. Tentons d'en esquisser l'évolution au travers de documents souvent contradictoires.

Trois ans après son autorisation, le contrôleur des contributions directes chargé d'asseoir l'impôt de patente (notre actuelle taxe professionnelle) décrit un établissement construit « d'après les procédés primitifs » avec « un fourneau » et un « entonnoir supérieur où se dépose la pierre. « Le four de monsieur Manson se compose d'une construction ronde en moellons fortement cimentés. Le fourneau de la partie supérieure destinée à recevoir la pierre l'occupe entièrement ». [à suivre]

Félix Laffe

REMERCIEMENTS

L'auteur témoigne sa gratitude à Claude Thomas, spécialiste des fours à chaux, qui vint arpenter la colline de la Miole un jour froid et venteux de mars 2009.

PÊLE-MÊLE



Désormais deux bancs accueillent les visiteurs devant la carte de France



Guy Bonnet avec les élus de Maussane-les-Alpilles



Marc Doury en train de peindre la fontaine de la place



Temps Retrouvé, voitures d'antan



Temps Retrouvé



visite guidée par Véronique Autheman lors de la journée du patrimoine



Dominique Pellequer - ancien boulanger en compagnie de Philippe Lautrec



Forum des associations - septembre
Alpilles Rallye Passion



Forum des associations - septembre
Associations patriotiques



Forum des associations
septembre
Mausane danse



Forum des associations - septembre - Judo



Forum des associations - septembre
Karaté



Forum des associations - septembre
spectacle pour enfants

VENDREDI 5 NOVEMBRE

Collecte du don du Sang

Salle Jean Favier de 15h30 à 19h30

DIMANCHE 7 NOVEMBRE

à 15 h : salle Agora

Conférence / débat Récits de fête en provence au XIX^e siècle

Félix Laffé, Chargé d'études aux Archives départementales des Bouches du Rhône et Laurent-Sébastien Fournier, Ethno-anthropologue, Maître de conférence- université de Nantes proposent de présenter : Récits de Fête en Provence au XIX^e siècle. C'est à partir de textes de maires de la région répondant à l'enquête du préfet de Villeneuve-Barjemont qu'ils ont regroupés dans un livre fouillé et instructif. Finalement la fête et les traditions qui en découlent sont un sujet sérieux. Séance de dédicace prévue. Entrée libre. Renseignements : Maison du Tourisme au 04.90.54.33.60 du vendredi au lundi de 10 h à 13 h.

DIMANCHE 14 NOVEMBRE

Marché de Noël Au bon vieux temps

Place Henri Giraud

DIMANCHE 14 NOVEMBRE

Loto du Maussanethon

à 17 h - salle Agora

SAMEDI 20 NOVEMBRE

Louise Bouriffe

« La cigale a le tournis »

à 20 h 30 : salle Agora

Un one-woman show qui décoiffe. Un bel éclat de rire à savourer en famille. Prix des places: tarif plein : 8 euros, tarif réduit : 4 euros, gratuit enfants de moins de 10 ans, placement libre. Renseignements, réservations téléphoniques : Maison du Tourisme 04.90.54.33.60 du vendredi au lundi de 10 h à 13 h. Billetterie sur place le soir du spectacle

DIMANCHE 21 NOVEMBRE :

Randonnée pédestre dans les Alpilles

organisée par le Maussanethon:

SAMEDI 27 NOVEMBRE

Diner dansant

Soirée Espagnole

organisé par le Maussanethon:

Salle Agora

VENDREDI 3 DÉCEMBRE 2010

Soirée d'ouverture du Téléthon 2010

Salle Agora :

- Défilé de mode par l'Association « Rêves en Vie » de St Martin de Crau
- Démonstration d'arts martiaux : AIKIDO Club de St Martin de Crau - ju-jitsu et karaté - Clubs de Maussane-les-Alpilles

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 2010 :

Le petit déjeuner

dans la salle municipale

Venez nombreux !

Le resto du Telethon

Salle Jean-Favier

Bons petits plats chauds ou froids cuisinés par tous les restaurateurs de la Vallée des Baux, servis en portions à emporter ou à consommer sur place.

Les diverses animations

- Vide-grenier Place Henri Giraud avec vente de crêpes, gâteaux et boissons (par le « Club de la Rescontre ») dans les salles Jean Favier et Municipale.
- Animation par les pompiers.
- Concours de boules avec l'Association « La Boule Ovale ».
- Vente de blé pour la Ste Barbe par l'APEMA.
- Thé dansant organisé par le « Club de la Rescontre » à la Salle Municipale.
- Sans oublier l'ouverture de la Boutique dans le nouveau local situé à l'Espace Benjamin Priault pour la vente de vêtements et autres bibelots

SAMEDI 4 DÉCEMBRE

Spectacle calendal avec Guy Bonnet

à 20 h 30 : salle Agora

L'évocation des 13 desserts et des traditions provençales par Guy Bonnet au travers de chants de Noël de Provence et du monde et des contes. Tarif unique 4 euros, placement libre. Renseignements et réservations téléphoniques souhaitées : Maison du Tourisme 04.90.54.33.60 du vendredi au lundi de 10 h à 13 h. Billetterie sur place le soir du spectacle.

Exposition Laurent Galon

du vendredi 19 au lundi 29 novembre 2010

Espace Galerie

Place Laugier de Monblan

Une rétrospective organisée par la commune pour remercier l'artiste de lui avoir offert 25 de ses plus belles huiles.

Calendrier des lotos

Maussanethon	14/11/2010
SPA	21/11/2010
La boule Ovale	28/11/2010
Lou Cassieu	5 /12/2010
CTVB	2 /01/2011
APEMA	9 /01/2011
St Eloi	16 /01/2011
RDV tout petits	23 /01/2011
ESVB	29 /01/2011
CTVB	27 /02/2011

Quelques dates à retenir en 2011

LE 15 JANVIER :

1h30 de musique de Johnny avec le chanteur Dany Gray

26 FEVRIER

Repas dansant avec l'orchestre groupe Musica et Dany Gray...

ÉTAT CIVIL

naissances

LUCCHESI Shannah, Sabrina, Marie, Jeanne, 14 06 10
DOUSSON-PERRET Mattéo Alain Michel, 15 06 10
JOURDANET Marie Margoth Louise, 28 06 10
LAGIER Lily Marie Luce, 25 07 10
DEMORY Gaëtan Philippe Jean-Pierre, 11 08 10
EL KHADRI Lina, 23 09 10
OLARTE Théo Jean-Pierre Domingo, 01 10 10

mariages

LOPEZ André et WANKO Annick Edmonde Laurence, 15 05 10
FRANGULIAN Philippe Dikran
et BEAU Anne-Françoise Marie Brigitte, 28 05 10
NOGARÈDE Jean-Louis Gérard
et TALON Catherine Michelle, 29 05 10
GOISSET Frédéric Nicolas
et RENAUDIN Isabelle Marie, 18 06 10
LOIS Julien Jean-Pierre
et MOUCADEL Coralie Léonie France, 03 07 10
CORRADO Laurent Jean Maurice
et TUDELA Sigryd Marie-Annie, 03 07 10
FROMENT Joseph Louis René et LACROIX Alberte Adèle, 10 07 10
GINOUX Christophe et DURAND Noémie Aurélie Marjorie, 24 07 10
MOUREAU Nicolas Denis Jean-Claude
et HEYRAUD Valérie Colette, 14 08 10
GUERVILLY Christophe et BERNARD Fanny, 28 08 10

BERNARD Sylvain et DREIFUSS Vanessa, 04 09 10
CAPO-CANELLAS Vincent et FLOCH Murielle Marie-Pierre, 11 09 10
COTTA Philippe Claude Pascal
et BOISSIER Florence Pauline, 18 09 10
PFISTER Charles Dominique Marcel
et GOMBERT Valérie Sylvane Huguette, 02 10 10
JENNEQUIN Jean-Marc Joseph Antoine et BISBAL Hélène, 02 10 10

décès

GUILLAUME Jeanne veuve CORNY, 19 05 10
GOHET Andrée Madeleine veuve THEILLAUMAS, 28 05 10
HUMBLLOT Bernard Félix François, 30 05 10
PINTO Lucienne Laeticia veuve MEZZALTARIM, 08 06 10
ROSSIGNOL Raymonde Pierrette Marie veuve ARSAC, 10 06 10
BARION Marie Etienne veuve SICARD, 30 06 10
BOUNOUS Hélène veuve REVEST, 12 07 10
SANTARELLI Marc Ernest Toussaint, 15 07 10
CHAVENT Catherine Jacqueline Simone épouse ANTOUN, 07 07 10
BOUISSEAU Marie-Françoise veuve FRANC, 05 08 10
LOPEZ Jean Frédéric, 04 08 10
BICHERON Lucien Charles – , 12 08 10
PELOUZET Paul Pierre, 19 08 10
LOPEZ Angel, 22 08 10
CALAMAND Georgette, 23 08 10
GARCIN René Louis Georges, 10 09 10
NOËL Adrien Jean, 20 09 10
FAUROUX Pierre Jean, 06 10 10

NUMÉROS UTILES

MAIRIE 04.90.54.30.06
TÉLECOPIE 04 90 54 36 45
SITE WWW.MAUSSANELESALPILLES.FR

ECOLE PRIMAIRE 04.90.54.41.73
ECOLE MATERNELLE 04.90.54.51.09
MAISON DU TOURISME 04.90.54.33.60
CASERNE DES POMPIERS 04.90.54.44.34
GENDARMERIE DES BAUX 04.90.54.34.91
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE 04.90.54.54.27
CRÈCHE HALTE GARDERIE 04.90.54.43.66
MAISON DE RETRAITE . 04.90.54.58.00
PAROISSE 04.90.54.30.23
LA POSTE 04.90.54.25.80
TRÉSOR PUBLIC 04.90.54.32.13
CRÉDIT AGRICOLE 04.90.54.30.39
CAMPING MUNICIPAL « LES ROMARINS »
04.90.54.33.60

EDF/GDF
DÉPANNAGE GAZ 04.90.94.10.38
DÉPANNAGE ELECTRICITÉ
RENSEIGNEMENTS 04.90.91.15.43
0810 333 584

DÉCHETTERIE 04.90.54.54.20

CLINIQUES / HÔPITAL
PAOLI, ARLES 04.90.99.34.00
JEANNE D'ARC, ARLES 04.90.99.32.32
H. JOSEPH IMBERT , ARLES 04.90.49.29.29
CENTRE ANTI POISON 04.91.75.25.25
SOS DROGUE INTERNATIONAL 04.90.96.15.62
SOS FEMMES BATTUES 04.91.24.61.50
ENFANCE MALTRAITÉE 0.800.05.41.41
CLINIQUE VÉTÉRINAIRE
DRS GARCIA & DELAFON 04.90.54.37.58
SPA 04.90.54.60.86

EUX DE PROVENCE (EX SEERC)
URGENCE 0810 757 757
SERVICE DE L'EAU ET DE
ASSAINISSEMENT - EAUX DE PCE 0810 457 457

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

• MAIRIE
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI :
DE 8 H 00 À 12 H 00 - DE 14 H 30 À 16 H 30
MERCREDI DE 8 H 00 À 12 H 00
• DÉCHETTERIE ROUTE DE ST MARTIN DE CRAU
LUN AU VEN 10H-12H, 14H-18H.
SAM 9H-12H, 14H-17H.
FERMÉ DIM

FESTIVITÉS ANNUELLES

MARCHÉS, FOIRES & BROCANTE

TOUS LES JEUDIS
MARCHÉ

DERNIER DIMANCHE DE MARS
BROCANTE

2ÈME WEEK-END DE JUIN
FÊTE DE LA SAINT-ÉLOI
DÉFILÉ DE LA CARRETO RAMADO

2 JOURS AUTOUR DU 14 JUILLET
FÊTE DU CLUB TAURIN
ET FÊTE NATIONALE
SOIRÉE ET FEU D'ARTIFICE
OFFERTS PAR LA MUNICIPALITÉ,
BŒUF GARDIAN,
COURSES DE TAUREAUX, ABRIVADO
ORGANISÉS PAR LE CLUB TAURIN

4 JOURS AUTOUR DU 15 AOÛT
FÊTE VOTIVE

ANIMATIONS MUSICALES,
BALS ORGANISÉS PAR LA MUNICIPALITÉ,
ABRIVADO, COURSES DE TAUREAUX,
AÏOLI ORGANISÉ PAR L'ESVB,
CONCOURS DE BOULES

3E DIMANCHE D'AOÛT
LE TEMPS RETROUVÉ

MI-MAI À MI-SEPTEMBRE
TOUS LES VENDREDIS
PLACE AUX ARTS
ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ

SEPTEMBRE
FORUM DES ASSOCIATIONS

BULLETIN MUNICIPAL
DE MAUSSANE-LES-ALPILLES N°67

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
M. LE MAIRE
DE MAUSSANE-LES-ALPILLES

CONCEPTION :
AGENCE AXIOME
06 03 99 39 28

TIRAGE : 1700 EXEMPLAIRES
OCTOBRE 2010